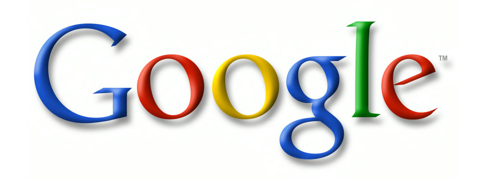
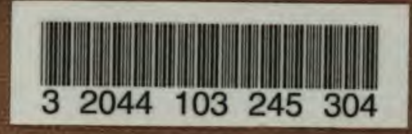
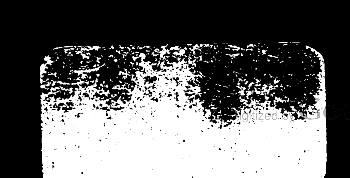

Google


3 2044 103 245 304





La France
L'Allemagne
au Maroc

En préparation par les mêmes auteurs :

L'INTÉRIEUR DU MAROC

COMMERCE — INDUSTRIE — AGRICULTURE — MŒURS
USAGES — COUTUMES
LANGUE — LITTÉRATURE DU MAROC

AVEC

Cartes, Plans et Vues photographiques des principales villes.

DIJON, IMPRIMERIE DARANTIERE

Louis ROLLAND-CHEVILLON et Paul BÉRAL

La France L'Allemagne au Maroc

Leur Politique — Leur Commerce

PARIS
AUGUSTIN CHALLAMEL, ÉDITEUR
Rue Jacob, 17
Librairie maritime et coloniale

1907

LA FRANCE, L'ALLEMAGNE AU MAROC

CHAPITRE I

Difficultés d'une pénétration au Maroc. — Causes d'ordre général. — Différentes méthodes de pénétration.

Parmi les pays traversés et visités par les touristes ou explorés et fouillés par d'habiles et hardis pionniers de la civilisation, il n'en est pas, à notre connaissance, qui, plus que le Maroc, se soient prêtés avec autant de mauvaise grâce, non pas seulement à la pénétration guerrière, mais même à la simple et pacifique pénétration commerciale sous la forme des échanges de produits et des traités de commerce.

Il semble que, plus que tout autre, cet immense pays de l'Islam ait tenu farouchement à demeurer insensible à de telles avances et rebelle aux bienfaits du progrès que, de toutes les parties de l'Europe centrale, les nations ont tenu à leur apporter depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Il semble aussi que, plus que toutes autres races, ces Berbères, ces Maures et ces Arabes qui peuplent l'empire Marocain n'aient tant persisté dans cette inviolabilité de leur sol que parce qu'ils le savaient être une mine inépuisable dont ils n'auraient plus été les maîtres, dès l'instant que d'autres qu'eux l'auraient exploitée et mise en valeur.

Lorsqu'on étudie, d'ailleurs, mais sans la pénétrer, à vol d'oiseau, pour ainsi parler, l'histoire de ce peuple farouche et méfiant, on reste surpris et confondu de l'opiniâtreté avec laquelle il a défendu son territoire contre tout envahissement étranger. Mais quand on examine de plus près et qu'on scrute les motifs et les raisons de cette résistance et de cette immobilisation dans un état vieux de plusieurs siècles, on n'est plus étonné de constater

que cela tient à trois causes très graves et très significatives : un profond attachement à la religion ancestrale, un irréductible amour du pays d'origine et enfin, une haine invincible de tout ce qui peut porter atteinte à des mœurs et à des habitudes implantés dans les tribus comme une sorte de tradition sacrée et légués fidèlement de générations en générations (1).

Assurément, un tel amour et un tel respect de la doctrine coranique sont des plus louables qui soient en présence de l'universel scepticisme et ils seraient pleinement dignes d'admiration, nous disons plus, ils constitueraient une sorte de chose sacrée sur laquelle on devrait se garder de porter une main sacrilège, s'il n'y avait comme explication et comme excuse à une pénétration, quelle qu'elle soit, cet ardent désir qu'ont les hommes de se mieux connaître pour mieux s'aimer et plus efficacement s'entr'aider ; s'il n'y avait aussi cet insatiable besoin qu'une portion de l'humanité éprouve de se répandre, de fusionner et de porter partout où on les ignore encore les trésors du progrès et de la civilisation. Il y a en outre, cette

(1) A. Moulieras, *Le Maroc inconnu.*

nécessité pour les nations de ne point rester étrangères les unes aux autres et, par des rapports de toute nature, par des relations de tout ordre, d'aider au développement de l'universelle fraternité. Il y a cette impérieuse loi, pour les peuples, d'étendre le plus loin possible leur rayon d'action, de déverser partout où ils le peuvent leur trop plein d'activité et d'augmenter de toute manière leur prospérité et leur richesse nationales. Il y a, enfin, dans cette expansion et pour l'individu lui-même une merveilleuse occasion d'exciter et d'exalter des facultés d'initiative, d'accroître la somme des efforts personnels et de fournir un admirable champ d'expérience à la volonté et à l'énergie.

Aussi, n'est-il pas surprenant de remarquer qu'en vertu de cette loi tyrannique de l'expansion au dehors, tous les peuples aient, dans tous les temps, aisément franchi les barrières régionales et, pareils à des coureurs avides d'arriver les premiers au but, aient pris leur élan et tenté d'atteindre à des pays dont les limites étaient, parfois, aux contins du monde.

Dans sa soif de connaître, de savoir et de reculer les bornes de son activité fiévreuse, l'homme a violé tous les territoires, jusqu'aux plus inhospitaliers et affronté les climats les plus extrêmes et les plus meurtriers. Ainsi, sur toute la surface du globe, les peuplades les plus retirées ont vu leur sol foulé par ces coureurs intrépides que le besoin de vivre, d'augmenter leurs ressources ou leur bien-être avaient poussés hors des frontières de leur propre patrie ; et le temps est lointain, déjà, où les cartographes inscrivaient au seuil de certaines expressions géographiques ces mots mystérieux et troublants: *régions inconnues*. Désormais, les cinq parties du monde sont étroitement reliées entre elles non seulement par un réseau savant de câbles sous-marins et de lignes maritimes, mais encore par des besoins communs, des intérêts communs et des aspirations réciproques. Rien ne se passe au point le plus éloigné du centre de l'Europe qu'on ne puisse en être instruit ; aucune tribu ne vit plus, presque à l'état sauvage et dans les forêts les plus inextricables, qu'on n'en ait pénétré le genre d'existence, les usages, la langue et qu'on n'entretienne avec elle des relations de commerce,

un commerce primitif, si l'on veut, et encore embryonnaire mais qui n'en est pas moins un échange et qui constitue dans tous les cas, par lui-même, un témoignage frappant de l'universelle attraction et compénétration des êtres humains.

En présence d'un pareil état de choses, alors que la fusion s'est presque entièrement accomplie entre peuples si différents de race et que des relations d'affaires ont commencé de se nouer dans des régions si éloignées et si réfractaires à l'esprit civilisateur, comment expliquer qu'aux portes mêmes de l'Europe, à l'angle occidental de l'Afrique Française et si près de l'influence du vieux monde, l'Empire Marocain soit resté presque entièrement fermé à la pénétration commerciale de la France?

Par quel inexplicable phénomène cette vaste enclave de notre possession algérienne a-t-elle montré tant de répugnance à traiter d'une manière suivie avec des voisins si immédiats et si naturellement enclins à entretenir de bons rapports de voisinage ?

Par quel jeu de combinaisons obscures ou louches les portes du Maghreb, de ce nouveau jardin des Hespérides ont-elles été obstinément closes devant nos entreprises ?

Par quelle fatalité mystérieuse ou maligne l'influence française n'a-t-elle pas pu encore ébranler et faire tomber ces extrêmes colonnes d'Hercule pour y asseoir une prépondérance légitime et y donner accès libre à nos produits nationaux en échange des productions d'un sol si fertile ?

Ce sont là des problèmes, qui en dehors des trois raisons d'ordre général signalées dès les premières pages de cette étude, restent attachés à des causes multiples, complexes, mal définies et dont la solution est tout entière, à notre avis, entre les mains du gouvernement de la République française pour peu qu'il sache voir clair dans ses propres affaires et qu'il veuille agir d'une manière habile et ferme à la fois, tant pour sauvegarder au Maroc des intérêts légitimes que pour y exercer des droits incontestables.



Nous n'apprendrons, certainement, rien à personne, en énonçant qu'on n'a trouvé, quant à présent, que deux méthodes d'accession à un pays fermé, la première par la pénétration guerrière comme l'Angleterre aux Indes, au Transwal et la France au Dahomey et à Madagascar et la seconde par la pénétration commerciale, ainsi que l'a fait l'Angleterre en Egypte et la France en Tunisie. Il y a bien, nous le savons, deux autres procédés dont on ne saurait sans injustice, contester l'utilité sinon l'efficacité et que toutes les nations pratiquent sous mille formes diverses ; mais outre que l'un — l'accès par voie d'*exploration* — n'est en lui-même qu'une mission de découvertes tendant à déterminer exactement la topographie d'un pays, à reconnaître ses ressources, à découvrir ou à frayer des voies de communication, à essayer de jeter des jalons qu'on utilisera plus tard et ne constitue pour tout dire qu'un travail d'approche; outre que l'autre — l'accès *diplomatique* — n'a d'autre but que d'entretenir une aire d'influence, de contrebalancer, au besoin, l'effet d'immixtions rivales, de guetter à l'horizon politique les moments opportuns d'agir et de tâcher de tenir, en

un mot, toujours égaux entre eux, sinon de les faire pencher en faveur du gouvernement représenté les plateaux d'une balance extrêmement sensible et mobile, il ne saurait y avoir de doute, en parlant du Maroc, qu'il n'est possible d'envisager la pénétration du domaine chérifien, que sous les deux hypothèses de la politique de conquête ou de la politique d'affaires.

CHAPITRE II

La politique de conquête au Maroc. — Situation politique, religieuse et géographique de l'empire chérifien. — Côtes atlantique et méditerranéenne. — Frontière algérienne. — Dangers de la politique de conquête. — Nécessité et possibilité de la pénétration commerciale pacifique.

La politique de conquête, il ne faut pas se le dissimuler, est toujours éminemment périlleuse, quel que soit le pays à conquérir. Des exemples abondent, à cet égard, d'où nous pourrions tirer des conclusions qui la condamneraient et en déconseilleraient, par conséquent, la tentative. Mais nous ne les énumérerons pas pour ne pas tomber dans des redites et élargir, outre mesure, le cadre de cette étude. Il n'y a, d'ailleurs, qu'à tourner les regards vers les possessions coloniales de certains Etats de l'Ancien et du Nouveau Continent.

Aussi bien, ce qui sollicite le plus notre attention, à l'heure actuelle, et doit tenir le plus en éveil notre circonspection et notre prudence c'est la situation particulière du Maroc tant au point de vue des divers éléments qui composent la population de ce pays que de son état politique et religieux et, aussi, de sa position géographique.

Et d'abord, une chose remarquable frappe l'esprit à travers les phases déroulées de l'histoire de cette terre d'Islam, c'est l'unanime et concordant effort de toutes les tribus — aussi bien celles du *Blad el Maghzen* que celles du *Blad es Siba* — pour repousser par les armes et sous l'impulsion des marabouts prêchant la guerre sainte, tout essai d'envahissement et de conquête. Tour à tour, Romains, Nègres du Soudan, Portugais, Espagnols, Anglais et Français, ont eu, dans le cours des siècles et quelle que fût la dynastie régnante au Maroc, à compter avec les faucilles ou les fusils de ces intraitables Berbères, Arabes ou Bédouins disciples fervents de la religion de Mahomet.

Formé d'un nombre incalculable de tribus, les unes soumises à l'autorité du sultan ou du chérif représenté par son maghzen, les autres indépen-

dantes et d'autres encore perpétuellement nomades, le Maroc constitue un Etat hétérogène, dissocié, si l'on entend par là que nul lien d'ordre politique ou administratif ne les réunit et que nul principe d'autorité humaine ne les soumet à une loi commune. Ces tribus sont autant de fragments de nation assez comparables — mais en pire — à ce qu'étaient les provinces de la France au temps de la féodalité. Elles se meuvent d'elles-mêmes, se règlent d'après leur caprice ou leurs intérêts immédiats; et si elles nomment un chef *khalife*, *cheick* ou *caïd*, ce n'est guère que pour trancher les litiges, les querelles, les différends, exercer sommairement des actes de justice sociale et prélever, parfois, comme une sorte de dîme sur la communauté qui les a investis de ce pouvoir. Animées de l'esprit de tribu, susceptibles à l'excès, avides d'aventures, promptes à la vengeance, au pillage et au meurtre même ces bandes se soulèvent, partent en guerre les unes contre les autres sous le moindre prétexte, se pillent mutuellement, s'enrichissent aux dépens des vaincus dont elles razzient les tentes, les récoltes, les biens et, la querelle une fois vidée, rentrent dans les limites

de leurs *douars* pour y vivre en paix jusqu'à ce qu'une occasion s'offre à eux de faire à nouveau « parler la poudre » (1).

Mais vienne, sur ces entrefaites, l'ennemi commun, celui qui ne parle ni leur langue, ni ne pratique leur religion, et voici que, soudain, au mot d'ordre des saints personnages de l'Islam, toutes ces tribus indépendantes et libres, perpétuellement soulevées les unes contre les autres, oublient leurs rivalités et leurs haines, s'assouplissent, se disciplinent, s'unissent étroitement et forment une armée compacte et formidable prête à faire face par tous les moyens à l'infidèle, au *Roumi*, à l'intrus qui viennent troubler leurs habitudes d'indépendance et gêner leurs croyances religieuses.

Une telle unanimité et une telle concorde succédant, tout d'un coup et sans transition, à tant de divergences et d'hostilités, ne peuvent s'expliquer par les raisons purement humaines de la sauvegarde mutuelle et de la communauté des intérêts. Il entre dans cette soudaine transformation du caractère et des tendances du Marocain

(1) René Leclerc, *Le Maroc septentrional*.

un fait d'ordre particulier qui tient autant au désir qu'il a de faire respecter l'intégrité de son territoire qu'à la vénération profonde et à l'obéissance passive qu'il doit à celui qui lui paraît être une émanation d'Allah et une incarnation de Mahomet.

Phénomène remarquable ! Tout Musulman, quelque indépendant, quelque pillard et quelque brigand qu'il soit, reconnaît, avant tout, par esprit de religion et particulièrement dans les questions d'ordre religieux, l'autorité du sultan, du chérif, qui porte en lui la *baraka*, la bénédiction, c'est-à-dire qui est lui-même une émanation du grand serviteur d'Allah et qui, par cela même, est investi du gouvernement suprême sur cette terre, des corps et des volontés de ses coreligionnaires.

A son appel, dès l'apparition de l'Infidèle, la fusion se produit instantanément comme à un ordre d'En-Haut. Le *Blad es Siba*, répudiant temporairement son esprit d'insoumission et son perpétuel état de révolte, descend de ses montagnes du *Rif* ou de l'*Atlas* et rejoint dans les plaines le soumis et fidèle *Blad el Maghzen* pour lui prêter l'appui de ses forces et de son courage. Et c'est

ainsi que ces deux fractions principales de l'empire Marocain réunies à la voix et sous les ordres du *chérif* Mouley Abd el Aziz actuellement régnant pourraient, sur le champ, composer une armée, importante par le nombre, de guerriers prêts et décidés à tout (1).

C'est un fait qu'il importe d'avoir constamment sous les yeux et de méditer quand il s'agit de politique de conquête. Il est vrai que cette masse d'hommes ne saurait, à proprement parler, constituer une armée, puisqu'elle n'a ni organisation, ni cadres, ni discipline, ni chefs ; il est vrai, encore, que le gouvernement maghzénien est un antique monument dont le prestige s'est effrité et dont l'autorité s'est émiettée sous l'effort constant du désordre, de l'incurie, du gaspillage des ministres, des intrigues de palais et des basses et égoïstes flagorneries des courtisans.

Néanmoins, nous estimons qu'il y a tout à craindre de la valeur de pareils soldats, de la ruse de ces hommes primitifs, de la ténacité de ces

(1) Victor Bérard, *L'Affaire marocaine*.

Berbères et de ces Arabes habitués à supporter toutes les privations, de la connaissance approfondie qu'ils ont des moindres accidents de terrain, plaines ou montagnes et nous ajoutons qu'il y a à redouter, plus que toute autre chose, ce fanatisme exaspéré qui les animerait à l'heure d'une guerre qu'ils croiront toujours dirigée contre leur religion et l'intégrité Marocaine.

L'occupation du Touat par les troupes françaises en 1901 peut être un exemple du soulèvement qui se produirait s'il prenait fantaisie à une nation d'envahir guerrièrement le *vrai* Maroc. Et cependant, la possession du Touat, opérée sous l'œil indifférent et presque bienveillant de Mouley Abd el Aziz, importait peu à l'équilibre de l'Empire. Cependant, les Marocains virent dans cette action « une agression contre une terre d'Islam, une atteinte portée au patrimoine des musulmans et la menace d'un prochain avenir (1) ». L'émoi avait été considérable, devant la coupable faiblesse du sultan, depuis Tanger jusqu'au cap Noun et depuis l'embouchure de la Moulouia jusqu'au Taffi-

(1) Eugène Aubin, *Le Maroc d'Aujourd'hui*.

lelt. Il n'en avait pas fallu davantage « pour bouleverser la conscience marocaine, l'inciter à la guerre sainte et tendre à l'extrême le lien fragile unissant les tribus à un sultan qui se montrait impuissant à défendre, contre les infidèles, les intérêts religieux du pays, par conséquent, à remplir la tâche pour laquelle avaient été élevées au trône les dynasties chérifiennes (1). »

Si à toutes ces considérations qui ne touchent qu'à l'organisation intérieure du Maroc, nous ajoutons un aperçu de la position géographique du territoire, on sera frappé des difficultés pour ainsi dire insurmontables que présenterait une tentative d'invasion.

De quelque côté qu'on l'envisage, en effet, l'Empire chérifien apparaît impénétrable. Beaucoup d'esprits superficiels s'imaginent que du côté de l'Atlantique ou de la Méditerranée, un débarquement de troupes serait chose assez aisée. C'est, hâtons-nous de le dire, bien mal connaître les abords du Maghreb.

Et d'abord, les six ports de la côte atlantique

(1) Eugène Aubin, *Passim*.

Larache, *Rabat*, *Casablanca*, *Mazagan*, *Saffi* et *Mogador* sont, du plus difficile accès qui soit, à raison des barres qui en obstruent presque continuellement l'entrée et des vents violents qui y règnent à l'état permanent. Sur la côte Méditerranéenne, il n'y a guère que la baie de *Tanger* qui puisse se prêter favorablement au stationnement de navires de guerre ; mais Tanger n'est pas tout le Maroc. Et au surplus, la muraille des montagnes du *Rif* se dresse à quelques lieues de la plage avec son fourmillement de tribus farouches et armées. Du côté de l'Algérie, un fossé profond formé par la tortueuse *Moulouia* au milieu de sables et de dunes et derrière ce fossé les masses énormes et presque juxtaposées du moyen et du grand Atlas. A l'extrême sud, le grand Désert, le Sahara aride et étouffant.

On voit donc qu'aussi bien du côté de la mer que du côté du continent, le Maroc reste jalousement fermé à tout envahissement guerrier et gardé contre toute incursion dans l'*hinterland*. A peine, cependant, pourrait-on signaler la porte de *Taza* comme le seul point faible et vulnérable de la ceinture marocaine ; mais en raison de la dis-

tance qui la sépare de l'Algérie et de l'invisible menace des tribus rebelles qui peuplent et gardent les pentes, les ravins, les gorges et les défilés de la montagne, il n'est pas vraisemblable de supposer qu'une armée européenne régulière puisse courir le risque de voir ses soldats impitoyablement fauchés les uns après les autres avant même d'avoir foulé le véritable sol marocain. Il est de toute évidence, d'ailleurs, que là où d'intrépides et farouches Bédouins venus par nuées de l'Extrême sud ont réussi, il y a 400 ans, nos troupes cependant aguerries et courageuses se trouveraient avoir à lutter contre ce double ennemi : le désert altéré et les montagnes inaccessibles auquel viendrait se joindre le feu meurtrier des Berbères invisibles et fanatiques (1).

Par conséquent et comme conclusion de ce rapide examen, il apparaît indéniable que toute entreprise militaire dirigée contre l'empire chérifien soit par mer, soit par terre, deviendrait des plus difficiles et des plus périlleuses. Il serait donc préférable, à tous égards, d'employer un autre moyen

(1) Victor Berard, *L'Affaire Marocaine.*

d'accès au Maroc et c'est par la pénétration commerciale qu'il pourrait se réaliser si ceux qui veulent s'adonner à cette lourde et noble tâche savent le faire en toute connaissance de cause, avec un esprit de méthode et sans se laisser rebuter par les difficultés inséparables de toute œuvre de longue haleine.

CHAPITRE III

Tentatives des puissances européennes pour accéder au Maroc. — Le Maroc et l'équilibre européen. — Droits particuliers de la France. — Points d'histoire. — Intérêt que trouveraient les Marocains à favoriser spécialement une pénétration commerciale française.

On peut dire que, jusqu'à nos jours, les rapports commerciaux entre la France et le Maroc ont été nuls ou à peu de chose près, en comparaison de ce qu'ils pourraient être. Les chiffres des statistiques publiées dans *Les Rapports commerciaux* des agents diplomatiques et consulaires de France ont, à cet égard, une éloquence particulière. Et si quelque chose pouvait nous consoler de cette pénurie de transactions, ce serait de constater que le mouvement des échanges entre l'empire chérifien et les autres nations, telles que l'Angleterre, l'Al-

lemagne, l'Espagne, l'Amérique et la Belgique n'a pas été plus accentué ni plus favorisé que le nôtre. Cela vient, avant toute autre cause, autant du jeu des rivalités des puissances européennes, relativement au Maroc, que de l'hostilité traditionnelle et farouche du gouvernement chérifien pour tout ce qui ressemble de près ou de loin à une intrusion des Infidèles dans ses états.

Ce n'est pas, du reste, que des efforts vigoureux et prolongés ne se soient produits en vue de cette intrusion ; ce n'est pas, davantage, que des tentatives n'aient été opérées tant de la part des puissances, par voie diplomatique, que du fait des initiatives privées à leurs risques et périls, mais, chaque fois, on s'est heurté à un mauvais vouloir tel et à des actes de brigandage si révoltants que les meilleures volontés et les énergies les mieux trempées ont dû reculer devant de pareilles entreprises. Cette reculade ne devait être que passagère, toutefois ; car, de tout temps, les hommes se sont sentis irrésistiblement attirés vers ces pays privilégiés dont le sol et le sous-sol demeurent inépuisables en richesses de toute sorte (1). Rien d'éton-

(1) H. P. de la Martinière, *Le Maroc et les Puissances*

nant, par suite, qu'après les *Argonautes*, dans les temps mythologiques, qu'après les *Conquistadors*, aux époques glorieuses de l'Espagne, et qu'à l'imitation des *chercheurs d'or* de ces dernières années les peuples contemporains, toujours avides de conquêtes fabuleuses, aient jeté un regard de convoitise vers ce Maroc dont « les jardins sont des paradis où murmurent les sources et où chantent les rossignols » (1). Rien d'étrange, non plus, que les nations européennes, désireuses d'accroître leur richesse et leur prospérité nationales, aient éprouvé l'impérieux désir d'accéder à « ce pays précieux et pourtant bien négligé » dont « le sol est d'une fertilité remarquable », car « partout où il y a de l'eau tout réussit et prospère » (2).

Aussi voyons-nous — et aujourd'hui plus que jamais — les compétitions se faire plus vives et plus acharnées autour de cet immense empire dont les ressources prodigieuses, tant dans les vallées ensoleillées que dans les montagnes

européennes, dans la *Revue française de l'étranger et des colonies,* 1886, et divers autres ouvrages.

(1) De Segonzac. *Voyage.*

(2) La *Post* de Berlin, mai 1902.

abruptes, sont peu appréciées à leur valeur ou insoucieusement gaspillées par les indigènes indolents et paresseux.

L'Angleterre, profitant d'une influence d'assez longue durée à la cour marocaine et favorisée par le nombre de ses navires marchands autant que par l'imperturbable hardiesse de ses nationaux, crée ou tâche de créer des comptoirs dans tous les ports chérifiens des côtes méditerranéenne et atlantique, envoie des représentants de son commerce jusqu'au cœur du Maroc, à Fez, Mékinez et Marrakesch, les protège, les couvre de l'autorité de ses consuls et de ses agents diplomatiques et essaie, malgré vents et marée, malgré les insurrections et les révoltes qui déchirent le territoire, d'y établir et maintenir un courant commercial éminemment profitable à ses intérêts nationaux.

L'Allemagne qui, par l'organe de journaux dûment stylés et de remuants commis-voyageurs et, au besoin, par des inspirations plus hautes, s'efforce d'insuffler à ses marchands et à ses industriels la vocation coloniale et le génie du com-

merce, multiplie les démarches et les salutations à la cour de Mouley Abd el Aziz, gratifie de généreux cadeaux les ministres et les secrétaires maghzéniens, achète des concessions au Maroc, envoie en mission à Fez des officiers de son armée sous le couvert du tourisme et réussit ainsi à entretenir avec les Marocains des relations d'affaires qu'elle rêve, en secret, d'étendre et de monopoliser à son profit.

L'Espagne, sous le bénéfice d'une situation acquise depuis des siècles et désireuse de raffermir un mouvement d'échanges interrompu par les embarras récents de sa politique intérieure et coloniale, utilise les *prœsides* maritimes qu'elle possède sur la côte du Rif et entretient soigneusement, tous les jours, entre les côtes espagnoles et les plages marocaines, un va-et-vient de bateaux et de barcasses avec l'espoir ouvertement déclaré de reconquérir une influence déjà ancienne que les circonstances et les effets d'une vieille politique lui ont fait perdre.

L'Amérique, pays jeune, rempli de ressources,

d'aspirations et d'élans et muni, par surcroît, de l'outillage et de l'activité qui, à notre époque d'industrie et de commerce à outrance, font les grandes nations, rêve, elle aussi, de jouer un rôle et un rôle important dans le concert des puissances européennes. Le Maroc lui est apparu, tout de suite, comme un champ merveilleux ouvert à sa fièvre commerciale et à la fois comme un terrain favorable à son entrée en scène politique pour le maintien de l'équilibre en Europe. Et aussitôt, avec ce génie d'expansion rapide qui est le propre des races jeunes, elle a établi entre elle et l'empire chérifien un mouvement commercial considérable qui se manifeste par une importation en terre berbérique de ses produits nationaux, tels que les pétroles, les toiles, les graisses, les salaisons, les conserves, etc., importation qui ira s'accentuant de jour en jour et à mesure que les Etats-Unis se rendront compte des débouchés merveilleux que leur offre l'empire chérifien.

Derrière ces puissances et à leur exemple, la Belgique, l'Italie, l'Autriche, etc., s'efforcent par des rapports étroits avec le Maroc de draîner à leur profit quelques affaires et quelques bénéfices,

sinon avec l'intention de les accaparer pleinement, plus tard, du moins avec l'arrière-pensée de contribuer à maintenir dans l'empire chérifien un état d'internationalisation favorable, sans doute, à toutes les puissances, mais particulièrement préjudiciable à deux, au moins, d'entre elles.

Cet état, on le sait, est l'œuvre de la conférence réunie à Madrid en 1880 ; et si l'acte d'Algésiras intervenu en 1906, l'a modifié sur certains points de détails, il n'en a pas moins maintenu dans sa rigueur première le caractère international.

Or, parmi les puissances plus spécialement intéressées à la prospérité du Maroc il n'en est pas qui, plus que la France, puisse se targuer de plus de droits et de plus de privilèges pour assurer le maintien de l'intégrité de l'empire chérifien et pour maintenir l'ordre et la paix dans tout le territoire. Il n'en est pas de plus qualifiée qu'elle pour contrebalancer les aires d'influence, déjouer toutes les velléités d'annexion ou toutes les tentatives d'accaparement et il n'en est pas, enfin, qui plus qu'elle ait le devoir de préparer l'avenir commercial et industriel du Maroc et d'y aider de toutes

ses forces, de tout son pouvoir, non pas seulement dans son intérêt propre mais encore pour le plus grand bien de tous.

La France a, en maintes circonstances, fait valoir sa situation particulière et privilégiée vis-à-vis du Maroc, et nous nous hâtons de dire qu'on a eu le bon esprit — bien qu'à corps défendant — de la reconnaître et de la consacrer à la conférence d'Algésiras. Mais nous savons aussi, par des expériences récentes, qu'il n'y a rien de plus malaisé à exercer qu'un bon droit, même consacré, quand, d'autre part, on s'efforce par des intrigues de chancellerie et par une politique de coups d'épingle de le contrecarrer et de le considérer comme nul et non recevable. Mais qu'importe ! la France est assez grande et généreuse pour dédaigner de si mesquines insinuations ; elle est assez libre encore pour user d'un droit incontestable et elle est assez sage, au demeurant, pour poursuivre, à travers les criailleries des uns et la malveillance des autres, la mission qu'elle se doit à elle-même d'accomplir au Maroc.

Il faudrait remonter jusqu'au XVI[e] siècle pour trouver les premières traces de cette mission de la

France en pays Berbère, mission qui s'est traduite par des traités accordant « au Sultan de France la libre navigation sur les côtes de l'Empire chérifien » (1). Dans la suite des âges et suivant le caprice des combinaisons politiques ou de la prépondérance des influences, cette mission a connu alternativement, pendant trois siècles, des jours d'ombre et des années de lumière jusqu'à l'heure où, venant enfin à bout de la résistance acharnée d'Abd el Kader, la France s'annexait l'Algérie, avait, par conséquent, pour voisine sur une longueur de 1200 kilomètres l'enclave marocaine et devenait la gardienne de l'ordre et de la paix sur tous les points frontière de sa vaste colonie africaine. Depuis lors, les motifs de sa vigilance et les raisons de la sauvegarde de ses intérêts se sont accrus dans cette farouche portion de l'Afrique septentrionale. Des relations de bon voisinage avec le Maroc lui étaient nécessaires, pour mener à bonne fin l'œuvre de pacification et de colonisation qu'elle avait commencé d'entreprendre. Il était urgent qu'elle se ménageât, sur sa frontière

(1) De Castries, *Sources inédites de l'histoire du Maroc*.

continentale algérienne, des débouchés sérieux et sûrs pour faciliter l'échange des transactions entre peuplades unies par les mêmes liens de race et de religion et il était expédient, aussi, qu'ayant de si étroits rapports de voisinage et une telle communauté d'intérêts, elle prît à tâche en même temps que de respecter l'intégrité de cette terre d'Islam, d'y faire pénétrer le bienfait de sa civilisation, de lui assurer les bénéfices de tous les progrès de la science moderne et d'ouvrir son continent et les ports de sa côte à une pénétration industrielle et commerciale. Elle servait, ainsi, la cause de l'humanité tout entière en établissant entre ces pays barbaresques et les peuples du monde entier une étroite et intime solidarité, une plus complète communication de pensées, et elle accomplissait une œuvre civilisatrice en diminuant de huit à dix millions d'unités le nombre des hommes qui croupissent encore dans les ténèbres de l'ignorance ou les ombres de traditions surannées. Pourquoi n'avoir pas le courage de l'ajouter ? La France trouvait, en même temps, à cette politique tout profit pour l'extension de son commerce et tout avantage pour l'expansion de ses idées émancipatrices.

D'ailleurs, comment supposer que deux gouvernements ayant leur siège côte à côte pour ainsi dire et administrant des sujets dont les habitudes, les mœurs et les pratiques religieuses sont identiquement pareilles puissent vivre dans une perpétuelle méfiance l'un de l'autre et dans une irréductible hostilité ?

Comment imaginer que, les points de contact étant si nombreux et les occasions de se compénétrer si fréquentes, la France et le Maroc puissent ne pas s'ouvrir mutuellement leur propre territoire et ne pas échanger réciproquement, sous la forme et la garantie d'arrangements ou de traités, les multiples produits de leur sol ?

Comment penser que le Maroc n'ait pas un intérêt capital, nous dirons même vital, à favoriser la France plus que toute autre nation, puisque, à travers l'Algérie, elle lui offre un débouché merveilleux pour l'exportation de ses bœufs, de ses moutons, de ses chevaux et de ses denrées dans les régions de l'Afrique septentrionale, une voie d'accès facile vers l'Europe Centrale et, par nos navires de commerce, un moyen de communi-

cation profitable avec les ports de l'Atlantique française (1) ?

Plus que toute autre puissance européenne, en raison de la présence de nos troupes algériennes sur les confins du Maroc, nous sommes en mesure d'aider le Sultan à réprimer les révoltes des tribus rebelles de son empire. Nous pouvons, à son moindre appel, sillonner ses vallées d'un réseau de chemins et de routes, jeter des ponts sur ses rivières, faire courir de Tanger à Marrakesch, à travers les plaines atlantiques, une ligne de chemin de fer, doter son territoire de tous les perfectionnements de notre industrie mécanique et, ce qui est plus précieux encore pour lui et pour son peuple, lui fournir le concours de nos finances en échange de concessions de terrains, de constructions d'usines et de relations de commerce suivies comportant pour la France le traitement de la nation la plus favorisée.

De tels arrangements ne sont pas impossibles en l'état actuel des choses et ils dépendent moins du chérif Mouley Abd el Aziz lui-même ou de son

(1) Dyé et Doutté, *Bulletin de l'Afrique française*.

entourage maghzénien, la plupart du temps suborné et soudoyé, que du gouvernement de la République Française. Il lui est facile à ce gouvernement, s'il le veut, de mettre sa conduite politique et économique vis-à-vis du Maroc, en parfait accord avec la volonté des puissances nettement exprimée à la conférence d'Algésiras. Il lui est loisible, sans manquer à ses engagements, ni forfaire à la loyauté internationale, de prendre auprès du sultan du Maroc une place privilégiée et légitime qui lui permettrait d'assurer la sécurité de sa frontière algérienne, d'accroître dans l'empire chérifien le mouvement de ses affaires continentales et de fournir à l'activité commerciale et industrielle de ses nationaux des ressources inappréciables et un aliment sans cesse renouvelé.

Mais pour atteindre à ce résultat, il est de toute nécessité qu'indépendamment du secours matériel et de l'aide morale qu'il aura à apporter aux compagnies et aux sociétés françaises qui tenteront au Maroc cette pénétration pacifique, le gouvernement de la République leur assure par des revendications énergiques et au besoin, dans les cas graves, par des manifestations armées sur la fron-

tière, cette protection et cette sécurité qui leur sont indispensables dans un pays où le fanatisme religieux et les lenteurs administratives semblent être l'unique règle de conduite en matière de relations politiques et commerciales tant de la part des indigènes que de la bureaucratie maghzénienne elle-même.

CHAPITRE IV

Points de contact entre l'Algérie et le Maroc. — Bonnes relations possibles. — Avantages commerciaux. — Importations et exportations. — Produits du sol marocain. — Produits de l'Algérie. — Echanges. — Commerce total de l'Algérie avec le Maroc. — Desiderata économiques.

Ce fanatisme religieux et ces lenteurs administratives règnent, en effet, du haut en bas de l'échelle sociale dans l'empire chérifien et ils se manifestent plus ou moins ouvertement et plus ou moins violemment, aussi bien aux portes de notre frontière algéro-marocaine que dans les ports des côtes de l'Atlantique et de la Méditerranée, c'est-à-dire partout où un contact avec les Européens est menaçant.

Il n'y a, d'ailleurs, là rien qui soit de nature à surprendre si l'on se rend compte que, par le fait même de son esprit religieux et de son éducation, le Marocain est naturellement méfiant de tout ce qui est européen, c'est-à-dire d'une religion et d'une civilisation autres que les siennes propres. Et si, d'autre part, on considère que le Coran et les lois musulmanes n'interdisent pas, ne condamnent pas, mais conseillent même le pillage des biens appartenant aux chrétiens, aux roumis, aux Infidèles, il n'est pas étonnant que les tribus indigènes et sauvages qui se trouvent à la limite de nos possessions africaines n'éprouvent aucun scrupule ni aucune crainte à pratiquer le vol sur une large échelle.

Et puis, pourquoi ne pas le dire sans que cela puisse constituer une excuse pour les indigènes? Le Marocain a été si souvent trompé et berné par les Européens qu'il a peur, désormais, de s'engager, de traiter avec eux loyalement, pour ainsi parler, et que quand il lui arrive de le faire dans un mouvement de confiance, il en ressent un regret aussitôt au souvenir des expériences antérieures, essaie de reculer, se laisse reprendre défi-

nitivement par sa nature méfiante et redevient vite le razzieur religieux et fanatique que les lois coraniques approuvent et absolvent.

Ce n'est un mystère pour personne que les caravanes qui tentent l'accès de notre possession africaine par *Lalla Marnia, Oudjda,* les *Taniet-Sassi* ou *Figuig* pour y exporter les produits du Maroc, sont exposées constamment aux attaques des tribus qui campent dans ces dangereux parages. Nul n'ignore davantage que le gouvernement du maghzen ne fait rien ou presque rien pour prévenir, empêcher ou punir de pareils actes de brigandage et qu'il reste sourd aux représentations de nos agents jusqu'à ce qu'une expédition militaire ou que quelque châtiment par les armes l'oblige à intervenir auprès des tribus insoumises. Hélas ! on sait, de reste, quel est l'effet de cette tardive intervention ! Après quelques mois de tranquillité, les mêmes rapines se reproduisent et la même insécurité se fait sentir. Cependant, il importe, au premier chef, que le contact puisse s'établir de ce côté-là, entre Français et Marocains, car il ne faut pas douter une minute que le pivot de

notre politique au Maroc ne soit tout entier dans notre colonie africaine.

Par l'Algérie, surtout depuis qu'il la fréquente, le Berbère positif, intelligent et laborieux peut faire la différence qui existe entre les nations européennes. Connaissant mieux les Français, en raison de leur voisinage, il sait quel esprit de modération et de sagesse ils apportent dans leurs relations. Il se rend compte que l'Algérie, bien que moins vaste que son pays et moins dense comme population, peut cependant être pour lui une source de revenus abondants, et il lui est possible, aussi, de mesurer l'importance des bienfaits qu'une communication plus régulière et plus étroite avec elle lui assurerait.

Les Berbères, malgré toutes les obstructions et toutes les vexations apportées à leurs relations de commerce avec l'Algérie, ont, du reste, le sentiment très net de la nécessité qui s'impose à eux de se solidariser avec les Français et de reconnaître la communauté d'intérêts qui les attache les uns aux autres. Cela est si vrai que Si Mohammed Guebbas crut devoir, en avril 1905, être pour ainsi

dire leur porte parole et l'interprète de leurs convictions, en prononçant.devant M. Loubet, de passage à Alger, des paroles significativesà cet égard.

« J'ai le ferme espoir, dit Si Mohammed Guebbas au chef de l'Etat français, que grâce au haut intérêt que vous lui témoignez et à la sollicitude des représentants autorisés de votre gouvernement, l'entreprise que je suis venu accomplir dans votre grande colonie ne tardera à produire les conséquences favorables que nous en attendons. Augmenter la prospérité des deux pays voisins, développer et améliorer leurs relations, étendre leur commerce par une pénétration réciproque et établir définitivement la paix et la sécurité dans la région frontière, tel est le but que nous poursuivons et qui ne paraît pas impossible à atteindre entre deux contrées, unies naturellement par leur position géographique et qui semblent faites pour s'entr'aider et s'accorder (1). »

S'*entr'aider* et s'*accorder*, voilà le programme vers lequel doit tendre exclusivement la politique

(1) Discours de Si Mohammed Guebbas, avril 1905.



de la France. Et la meilleure façon d'y atteindre c'est d'organiser par tous les moyens un courant commercial assez fort, pour faire fusionner deux populations riveraines ; c'est d'imprimer aux transactions un élan assez vigoureux pour que les produits des deux pays se déversent l'un dans l'autre abondamment et le plus librement possible ; c'est enfin, d'assurer une protection assez efficace pour que, sur toute la ligne frontière, le va et vient des trafiquants et des caravanes et le passage des denrées et du bétail s'opèrent sans gêne ni contrainte d'aucune sorte.

Et, tout d'abord, il serait urgent que la convention franco-marocaine du 4 juillet 1901, organisant sur certains points-limites toute une série de marchés français, marocains et mixtes ne demeurât pas plus longtemps lettre morte et qu'elle se complétât encore de clauses qui simplifieraient les formalités des échanges, fixeraient exactement les droits réciproques et régleraient la liberté des transactions. Il faudrait, en outre, négocier à nouveau avec le Chérif pour l'amener à la répression des rapines et des pillages des gens de *Riata* et à l'établissement de certains droits de passage sur

les routes de commerce où se trouvent des tribus rebelles et irréductibles. La sécurité des voies de pénétration commerciale y gagnerait et la caisse, trop souvent à sec, du sultan n'y rencontrerait qu'une source de bénéfices.

Par ces moyens, dont l'étude ne nous incombe pas mais dont nous entrevoyons l'efficacité, on assisterait au rapide épanouissement d'une nouvelle activité dans ces contrées dénudées et désolées qui séparent le cœur du Maroc du cœur de l'Algérie. Un mouvement d'affaires se produirait très intense qui apporterait de l'empire chérifien tout ce qui manque à notre colonie africaine et, inversement, procurerait aux Marocains tous les produits dont ils peuvent avoir besoin (1). Ces lignes constantes et ininterrompues de convois, ces routes sillonnées à toute heure et en tout sens par de longues théories de chameaux chargés de toutes les productions du sol marocain, ces milliers de têtes de bœufs, de moutons, de boucs et de chèvres

(1) Alfred Charmetant, *Mission économique au Maroc*, 1906.

émigrant vers la frontière algérienne et poursuivant leur exode jusqu'en Tunisie resserreraient, tous les jours davantage, les liens d'intérêts qui unissent les deux contrées voisines et constitueraient autant de canaux, de veines et d'artères par où les échanges commerciaux — ce sang des nations — couleraient profusément et donneraient un regain de vie économique et sociale à deux pays anémiés par une trop longue immobilité et une trop longue défiance.

Certains auteurs, écrivant sur le Maroc, nous ont représenté les bœufs marocains trapus et robustes. C'est, croyons-nous et d'après le dire de voyageurs, une erreur manifeste. Le bœuf du Maroc est, au contraire, haut sur jambes et assez malingre surtout lorsqu'il descend des montagnes où il est loin d'être nourri à sa faim. Malgré cette infériorité qu'il a sur le bœuf africain, peut-être y aurait-il avantage à l'accepter en Algérie où, mieux soigné et plus abondamment nourri, il pourrait être de quelque utilité pour le défrichage des vastes terrains incultes et pour les travaux ordinaires de la campagne. Les moutons eux-mêmes dont les pla-

teaux moyens des deux chaînes de l'Atlas sont couverts et qui y prospèrent à merveille seraient susceptibles de remplacer avantageusement ceux que l'Algérie ne pourra plus bientôt élever dans ses *cheptels* ; car il est sage de prévoir le jour où, envahies par la vigne, les céréales et les olivettes, les prairies disparaîtront, ou à peu près, de son sol trop chaud et trop sec. D'année en année, du reste, la transformation des terrains herbagers s'opère régulièrement et bien que la pénurie des bestiaux de la race ovine ne se fasse pas encore sentir, bien que la concurrence marocaine paraisse même être actuellement préjudiciable sur ce point aux intérêts algériens, il n'en est pas moins sage, nous le répétons, de songer au moment où les moutons se feront plus rares en Algérie.

Le froment et l'orge en grains originaires du Maroc et dont la qualité est partout si appréciée pourraient avoir un écoulement beaucoup plus considérable du côté de la frontière française et notre prospérité nationale trouverait un élément de plus à favoriser davantage l'exportation du Maroc en ce qui concerne les peaux brutes, les laines, la cire, les œufs, les graines de lin, les pois

chiches, les amandes et tous les produits ouvrés de l'industrie marocaine.

Dans cette nomenclature que nous n'avons pas la prétention de croire complète une mention spéciale doit être réservée aux fruits et aux bois que l'empire chérifien, écrit-on sans plus amples renseignements, peut nous procurer en abondance et à de très bonnes conditions.

En lisant les récits que les explorateurs nous ont laissés de leurs voyages en terre berbérique, on est frappé par l'insistance particulière qu'ils mettent à nous décrire et à nous vanter la beauté et la richesse des jardins qui égaient les plaines des environs de Marrakesch, de Mékinez et de Fez. A entendre ces voyageurs, les fruits y pousseraient en telle quantité et la chair en serait si savoureuse que l'eau en vient à la bouche, comme on dit communément. Nous craignons bien que cela ne soit guère qu'un produit de l'imagination des voyageurs toujours tentés de dire qu'ils ont vu des choses merveilleuses car, à notre connaissance, il y a peu ou presque pas de fruits au Maroc et l'art de soigner ou de faire fructifier un verger y est

totalement inconnu. Cependant, il n'est pas niable que le jour où le Maroc aura reçu de l'Europe le moyen d'acclimater et de faire prospérer toutes les variétés de nos arbres fruitiers, l'Algérie, au lieu d'aller chercher en Espagne ou en Italie ce qui lui fait défaut, après avoir épuisé sa propre production, pourra recourir à ces immenses et merveilleux vergers que seront devenues les chaudes et grasses plaines marocaines et déverser sur le marché français et étranger des produits qu'elle pourra obtenir à si bon compte et d'une manière presque inépuisable. Nous savons bien que les dangers de la route et la longueur des trajets seront ici, comme en bien d'autres cas, les principaux obstacles à un trafic de cette nature ; mais nous ne nous lasserons pas de dire — ce qui est une vérité élémentaire — que toute relation commerciale entre deux pays implique avant tout sinon une absolue confiance de part et d'autre, du moins une atmosphère de paix et de tranquillité qui assure la facilité et la sécurité dans les échanges ou les transports des marchandises. Il est donc de toute évidence que pour arriver à ce résultat il faut, d'abord, purger les contrées de passage de

toutes les bandes de détrousseurs et de pillards qui les infestent et y font le guet. De cette manière, les caravanes, tranquillisées sur le sort de leurs denrées et soutenues par l'appât d'un gain assuré, ne seront pas obligées à de longs détours, brûleront les étapes et gagneront un temps précieux.

La même remarque peut s'appliquer à une autre production, réelle celle-là, mais trop dédaignée, de l'empire marocain : les essences d'arbres qui garnissent les versants de ses montagnes ou les vastes étendues de ses plaines ; car, tandis que les Algériens voient les massifs de leur Atlas entièrement dénudés et vont chercher au loin les bois qui sont nécessaires à leurs constructions ou à leur chauffage, le Maroc, à leurs portes, serait à même de leur offrir à un prix dérisoire et à foison, des chênes, des cèdres, des châtaigniers et des noyers, dont les indigènes tirent sans doute du charbon de bois, mais qui, la plupart du temps, restent inutilisés ou gaspillés, à cause de leur extrême abondance.

Il y a donc encore là comme d'ailleurs pour

toutes les productions de la terre berbérique un immense débouché offert à l'activité commerciale de notre colonie africaine. Ce ne sont là aussi que des desiderata à l'heure présente, mais qui peuvent demain devenir d'intéressantes et profitables réalités.

L'Algérie, du reste, peut à son tour, par ce système des échanges qui est le meilleur agent de l'entente et de l'amitié entre deux peuples, faire bénéficier son voisin de tous les produits de son sol ou de ceux de la Métropole. Il lui est facile, en effet, de faire pénétrer au Maroc, par les mêmes routes et sous les mêmes garanties de sécurité, ses sucres raffinés, ses gruaux et ses semoules, son bétail, mules et mulets, son poivre, ses tissus de soie, et en un mot, tout ce que les navires de commerce apportent de l'extérieur dans les ports d'Oran et de Nemours (1).

Ainsi et le plus aisément du monde, un mouvement incessant d'hommes et de marchandises se créerait et s'accroîtrait d'année en année entre le Maroc et l'Algérie. Le Berbère apprendrait à

(1) G. Wolfrom, *Le Maroc, ce qu'il faut en connaître.*

mieux connaître les ressources de son voisin africain et les richesses de sa terre et il n'est pas chimérique de prévoir le jour, où, imitant nos colons français, il cultiverait lui-même un sol d'une richesse extraordinaire sur les deux bords de la Moulouia jusqu'à Nemours, en retirerait tout profit, en vivrait largement et serait amené alors à s'installer près de notre territoire algérien pour y tenir à notre disposition, en cas de besoin, l'inappréciable appui de sa main-d'œuvre. On l'a dit et répété, les peuples d'Islam sont peuples prolifiques par excellence et ce ne serait pas une si mauvaise politique, que celle qui consisterait à tourner à notre avantage cette prolificité en favorisant plus qu'on ne le fait aujourd'hui l'émigration temporaire des Marocains dans notre Algérie, en utilisant leurs services et en les aidant à se fixer sinon dans notre contrée du moins à ses confins.

A l'heure actuelle, c'est en nombre considérable que les Berbères émigrent en Algérie où les propriétaires des mines et des grandes exploitations agricoles utilisent leur courage et leur endurance au travail. C'est par milliers que chaque année de nouveaux ouvriers ou tâcherons pénètrent dans

notre colonie; mais il est utile de faire remarquer qu'ils ne s'y fixent pas à demeure et que tous les deux ans, munis d'un petit pécule et de quelques économies, ils réintègrent le Maroc, leur mère-patrie. Ce serait, d'ailleurs, mal connaître les mœurs marocaines que de croire que le Berbère puisse consentir à demeurer en pays soumis, lui qui habite une terre appartenant à Mahomet, bénie par lui et gouvernée par son descendant, son émanation directe, le Sultan. Ce serait absolument contraire à ses mœurs traditionnelles. Aussi les émigrations permanentes en sol étranger sont-elles très rares chez les Berbères.

Ce fait seul et important dans sa signification suffit à expliquer que les enfants marocains, recevant les enseignements religieux de leurs parents et imitant leur exemple s'attachent à leur pays et y demeurent, leur vie durant, sauf de courtes absences.

On ne peut donc espérer que ces Berbères s'implantent dans notre colonie algérienne, mais il est permis de souhaiter qu'ils viennent s'établir à ses frontières et aussi près d'elle que possible. Le fossé de la *Moulouïa* en serait ainsi comblé et les

fertiles espaces qui séparent *Oudjda* de la porte de *Taza*, de la bouche du Maghreb se verraient peuplés en peu de temps de souks, de villages et de campements qui seraient comme autant de traits d'union, reliant les villes et les bourgs algériens aux plaines fertiles de Fez et de Marrakesch. Et il n'est pas téméraire d'ajouter que la circulation quotidienne des convois, les marchés établis, les cultures, les petites industries locales, les occasions plus fréquentes de gagner quelque argent finiraient, peut-être, par fixer ces Berbères et ces Arabes nomades qui ne sont tels que parce qu'ils ne connaissent pas encore tout le prix de la stabilité ni les avantages du temps employé à des travaux utiles et rémunérateurs.

Cet ordre de choses aurait encore pour conséquence d'intéresser directement les indigènes eux-mêmes à la sauvegarde des biens acquis. Mieux instruits par des expériences de chaque jour, plus fermement attachés à la terre qui leur procure des moyens de subsistance facile, mieux éduqués, plus policés au contact de notre civilisation moderne, ces transplantés s'adapteraient à notre milieu de plus en plus, subiraient plus délibérément notre

influence et se chargeraient eux-mêmes, par un instinct de conservation bien explicable et légitime, de la défense de leurs intérêts. Ils veilleraient à la sécurité des routes, ils protégeraient les convois et quand une tribu pillarde — il en existerait toujours — menacerait l'existence de leurs souks, la liberté de leurs marchés ou la prospérité de leurs affaires, ils reprendraient leur fusil et repousseraient dans ses montagnes le perturbateur de l'ordre public, le brigand ou l'assassin.

Il serait aisé d'entrer, à ce sujet, dans plus de détails ; mais cet aperçu, si sommaire qu'il soit, suffit pour démontrer combien il est important et pressant de poursuivre du côté de l'Algérie une pénétration commerciale pacifique dans l'hinterland marocain.

De tout temps, l'expérience a constitué pour les nations une école de sagesse et un champ favorable à leur expansion économique. Il n'y a qu'à ouvrir l'histoire pour s'en convaincre pleinement. Il n'y a, aussi, pour la France, qu'à consulter les statistiques de son commerce algérien avec le

Maroc pour arriver à cette constatation déplorable et humiliante, que, depuis 1901, le chiffre de ses affaires a diminué dans des proportions alarmantes pour notre amour-propre national et la prospérité de notre possession africaine.

En 1901, en effet, le commerce de l'Algérie avec le Maroc s'accusait par 16.781.000 francs d'affaires. En 1902, il descendait à 11.802.000 francs. En 1903, il s'abaissait encore à 10.492,000 francs et en 1904, il s'effondrait au chiffre de 6.704.573 francs, soit avec une perte, en quatre ans, de 10.076.427 francs. Malgré les événements politiques qui ont marqué les années 1905 et 1906, le chiffre des transactions entre l'Algérie et le Maroc ne s'est pas affaissé aussi considérablement qu'on aurait pu le supposer. Il a légèrement progressé, au contraire, puisque l'année 1905, dernière période connue, accuse un chiffre d'affaires de 8.392.869 francs avec une légère augmentation sur 1904 de 1.688.296 francs; mais ce nous est une raison et un motif de plus de souhaiter que le Gouvernement français prenne des mesures sérieuses pour parer à une situation qui, si on n'y veillait attentivement, deviendrait promptement ruineuse

pour notre colonie africaine, détruirait pour longtemps peut-être, l'influence française au Maroc et compromettrait à tout jamais, au milieu des complications sans cesse renaissantes de la politique européenne, notre pénétration commerciale et industrielle dans l'empire chérifien.

Voyons, maintenant, quelles espérances nous devons fonder sur les échanges opérés entre la France et les ports marocains des côtes atlantique et méditerranéenne.

CHAPITRE V

Ports du Maroc, côte méditerranéenne, côte atlantique. — Tanger. — Tetouan. — Larache. — Rabat. — Casablanca. — Mazagan. — Saffi. — Mogador. — Leur commerce, leur industrie. — Tableaux comparatifs des importations et exportations. — Efforts de l'Allemagne, son activité commerciale. — Ses projets.

En raison de l'inaccessibilité de la frontière algéro-marocaine, ou, pour mieux dire, à cause des difficultés qu'elle présente à une pénétration des nations européennes autres que la France, et de l'élévation considérable des frais de transport des marchandises il n'y a rien que de très naturel et de très logique à ce que tout l'effort commercial du monde se soit porté, de préférence, vers les ports du Maroc, tant méditerranéens qu'atlantiques.

De ces côtés, en effet, les entraves portées à la

4

circulation et au transport des marchandises sont moins grandes. Le mauvais vouloir et l'hostilité des Berbères s'exercent, moins rigoureusement, moins ouvertement; et s'il est possible, néanmoins, qu'ils puissent se manifester, c'est dans des conditions si restreintes et si peu efficaces en fait qu'autant vaut de dire que la navigation dans les eaux marocaines et le mouillage dans les ports sont les choses les plus aisées et les plus libres qui soient.

Les Berbères, d'ailleurs, ne sont point gens maritimes et il n'apparaît pas qu'ils le deviennent jamais. Rien dans leurs goûts, leurs habitudes et leurs mœurs ne les entraîne vers la mer. Ils n'ont jamais subi l'attrait des grands espaces liquides et ils n'ont pas davantage éprouvé le besoin de se répandre à travers les plaines d'eau pour courir soit à des aventures, soit à des expéditions. Ils sont, par essence, des *terriens* et, étant nomades, perpétuellement errants, ils aiment, par dessus tout, les courses lointaines à travers les terres habitées, dans les montagnes ou parmi les profondeurs torrides des déserts de sable. Le plan mobile d'un bateau messied à leur activité, à leur soif de mouvement et leurs muscles comme leurs nerfs s'ac-

commodent mal du repos forcé des longues traversées et des longs stationnements entre la proue et la poupe d'un navire.

Etant donné la répugnance invincible des Marocains pour la mer, on conçoit donc très aisément que les chérifs n'aient jamais songé à doter leur empire, non pas seulement d'une flotte armée pour la guerre, mais même de quelques bateaux gréés pour le commerce ou pour la pêche. Du reste, — et c'est une forte explication de cette absence de vie maritime au Maroc — les indigènes, Bédouins, Arabes ou Berbères, n'ont jamais cru ni pensé à la possibilité d'une invasion de leur territoire par voie de mer. Qu'un débarquement sur le rivage fût réalisable, à la rigueur, ils l'ont peut-être prévu ; mais ce qui les a rendus confiants et les a endormis dans leur sécurité, c'est que des troupes débarquées, même en grand nombre, ne pourraient pas avancer dans l'intérieur sans livrer, dès les premiers accidents de terrain, des combats incessants qui, d'après l'opinion des Marocains eux-mêmes, feraient échouer leur audacieuse tentative. Les bombardements successifs et sans résultat appréciable de Tetouan, Tanger, La-

rache, Mazagan et Mogador, bien qu'accomplis en vue d'obtenir des réparations diplomatiques et certains avantages matériels ou territoriaux, sont des exemples topiques de ce que nous avançons.

Au surplus, toutes ces causes, tous ces motifs ne sont pas sans donner des raisons plausibles de ce fait que les Marocains, assurés de la quasi-inviolabilité de leur territoire ont, sinon favorisé le va-et-vient des navires marchands sur leurs côtes ou dans leurs ports, du moins fermé les yeux et supporté un mouvement d'affaires, tant à l'importation qu'à l'exportation, de tous points favorables à leurs intérêts.

On peut imaginer, par la pensée, quels durent être, non pas aux époques des dominations phéniciennes et romaines, mais lors des invasions infructueuses des Espagnols et des Portugais, l'étonnement, la crainte, la méfiance, la satisfaction et la joie à la fois des Berbères qui virent affluer à leurs bords ces monstres de bois flottant leur apportant dans leurs vastes et mystérieux flancs des produits inconnus d'eux et des trésors qu'ils ne pouvaient soupçonner. On peut se représenter ce que dut être ce premier contact de pays civilisés,

tels que l'Espagne et le Portugal, — autant qu'ils pouvaient l'être à cette époque lointaine — avec ces peuplades berbères dont le regard s'était constamment heurté au même horizon de montagnes et n'avait rien vu d'autre que des troupeaux de moutons et de bœufs, des pâturages, des champs de blé, d'orge, de maïs et les productions informes de leur industrie primitive. On peut se faire une idée, aussi, la première stupéfaction et la première crainte passées, du contentement manifeste avec lequel ils ont dû accepter les objets offerts, les comparer aux leurs, en apprécier l'utilité et, finalement, séduits par la nouveauté de l'aventure et entraînés par un violent désir de possession, faire des échanges, offrir leurs propres productions, opérer des transactions et établir ainsi les bases de relations commerciales qui, la curiosité et l'appât du gain aidant, devaient s'élargir de plus en plus, chaque jour et indéfiniment.

Rien d'étonnant, par suite, que ce peuple farouche ait consenti à voir s'établir entre lui et les pays d'outre-mer un contact d'affaires qui lui permettait d'adapter à ses besoins des produits nou-

veaux et lui donnait, en même temps, l'occasion de répandre hors de son territoire des productions abondantes, inutilisées chez lui et dont il ne retirait aucune espèce de profit. Rien d'étonnant, non plus, que ce peuple ait supporté, sans mauvaise humeur trop apparente, la circulation auprès de ses côtes des navires marchands de tout pavillon, leur ait ouvert ses ports et ait consenti, en fin de compte, à voir s'implanter sur son territoire des colonies d'étrangers qui trafiquaient avec lui ou bien lui servaient d'intermédiaires pour la facilité des échanges et des transactions.

Aussi bien, le gouvernement du maghzen paraît avoir abandonné aux nationaux des puissances d'outre-mer le libre accès dans tous les ports de la côte marocaine et le libre séjour dans les villes maritimes. Il semble, en cela, avoir été bien inspiré et avoir tenu à faire la part... de l'eau.

Toutefois et malgré cette condescendance, un fond de méfiance demeure dans l'esprit des Marocains vis-à-vis de ces étrangers et c'est, un peu à corps défendant, qu'ils tolèrent leur présence dans l'hinterland chérifien. Ils estiment, sans le dire trop haut, qu'en ouvrant leurs ports aux infidèles,

ils ont concédé au delà de leurs intentions et contre toute prudence. Aussi voient-ils toujours d'assez mauvais œil le nombre, sans cesse grandissant dans leurs villes de l'intérieur, de ces roumis qu'ils s'appellent Anglais, Français, Allemands, Espagnols ou Belges. Cet état d'esprit n'est que le signe de la terreur qui les étreint de voir, un jour, la terre d'Islam envahie et livrée aux mains des infidèles (1). Et le résultat en est qu'ils ralentissent de plus en plus leurs rapports officiels avec les représentants des puissances, qu'ils montrent plus de répugnance qu'autrefois à parler d'affaires et que le commerce, au lieu de s'étendre et de prospérer normalement, est gêné et devient, depuis quelques années, plus difficile et plus aléatoire dans les ports de la côte marocaine. La rivalité des puissances et l'hostilité qu'elles montrent les unes vis-à-vis des autres, quand l'une d'elles essaie d'asseoir plus solidement son influence à la cour chérifienne ne contribuent pas peu à cette gêne dans les rapports commerciaux et à ce ralen-

(1) De Foucauld, *Reconnaissance au Maroc*, 1883-84.

tissement dans l'essor des transactions par voie de mer.

L'activité allemande est particulièrement instructive et symptomatique à cet égard, puisque, de l'aveu d'une correspondance de Tanger en date du 25 février 1907, elle essaie de réagir de toutes ses forces et pour son propre compte contre cette gêne et ce ralentissement. « M. de Rosen, ministre d'Allemagne, écrit-on, va, en effet, prochainement quitter Tanger pour faire un voyage d'inspection le long de la côte marocaine. Il visitera, tout d'abord, Safi et Casablanca. Son but est de se rendre un compte exact de la situation des diverses colonies allemandes établies dans les ports marocains et de s'entendre avec elles en vue de développer l'influence allemande au Maroc. Les Allemands espèrent que ce voyage qui est très commenté ici donnera les plus heureux résultats. »

Vraie ou fausse, cette information prouve, en tout cas, que l'Allemagne est décidée à marcher résolument de l'avant dans l'Empire chérifien et à activer sa pénétration politique et économique dans les ports du Maroc.

D'ailleurs, à consulter les statistiques on peut

dire que dans tous les ports marocains, le commerce européen souffre d'un réel malaise ; et si, à première vue, le chiffre des importations et des exportations paraît considérable, il est hors de doute qu'il ne représente pas la moitié de ce qu'il devrait être, eu égard à ce que le Maroc peut avoir à gagner au contact européen et à ce que la France elle-même et en particulier peut légitimement désirer acquérir dans l'Empire chérifien.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce sont les ports de la côte atlantique qui bénéficient de presque tout le mouvement commercial qui s'est établi entre le Maroc et les puissances d'outremer. Ce n'est pas, certes, que leur accès soit des plus faciles ni que le bon vouloir des autorités maghzéniennes s'y manifeste plus favorablement; mais cela tient à ce que la pénétration dans l'hinterland est plus aisée de ce côté de l'Empire et que le transport des marchandises vers Fez, Mekinez, Marrakech et les plateaux de l'Atlas, trouvent un chemin plus direct, plus court et, surtout, moins exposé aux vicissitudes et aux déprédations que leur font subir les tribus campées entre Tanger ou Tétouan et Fez et Mekinez. Dans les vallées

qui avoisinent l'Atlantique, les convois et les caravanes peuvent se déployer et cheminer dans une sécurité bien relative et bien précaire, sans doute mais qui n'en est pas moins appréciable si l'on songe à quelles difficultés quasi insurmontables on se heurte quand on veut aborder l'intérieur du Maroc par les défilés des montagnes où règnent les Andjera, les Djebala et les tribus farouches du Riff.

PORT DE TANGER

Ces difficultés expliquent, en partie, les raisons pour lesquelles le port de Tanger et surtout celui de Tetouan, qui est séparé de la ville par 12 à 15 kilomètres, ont un mouvement d'affaires moindre que ceux de Larache et de Casablanca, par exemple. Et cependant Tanger est sur la route de l'Europe et, sur cette route, constitue un point d'escale et d'accès des plus favorables. Il faut donc qu'il y ait des motifs sérieux à ce délaissement pour que les navires consentent à prolonger leur navigation à travers le détroit de Gibraltar et à doubler le cap Spartel vers les côtes atlantiques.

Un de ces motifs — indépendamment des difficultés qu'il y a à pénétrer, de ce point de la côte, dans l'intérieur des terres, difficultés dont nous venons de dire quelques mots — un de ces motifs

est que la rade de Tanger présente un point d'atterrissement fort médiocre, tant parce qu'elle est dépourvue de tout quai, que parce qu'elle ne possède même pas de ponton-wharf permettant et facilitant le débarquement des marchandises. Une pareille pénurie ne s'explique pas quand on considère que la baie de Tanger est le rendez-vous des navires de toutes les puissances qui prétendent avoir quelque droit sur le Maroc et qui, de la dunette de leurs vaisseaux de guerre, semblent surveiller attentivement le va-et-vient et les agissements des autres nations concurrentes et rivales.

A Tanger, chaque gouvernement a un représentant, ministre plénipotentiaire, un consul, des agents d'affaires, des officiers instructeurs et des nationaux qui emploient toute leur intelligence et tous leurs efforts à implanter son influence et à accroître ses débouchés. A Tanger, défilent dans un mouvement incessant des bateaux non seulement chargés de toutes sortes de marchandises, mais encore de voyageurs de toute nationalité et il est déplorable de constater que rien n'a été fait pour donner une importance plus grande à ce port dont la situation merveilleuse aux portes de l'Eu-

rope en fait la clef naturelle qui ouvre tout le Maroc septentrional au commerce et à la civilisation du monde entier. Nous n'ignorons pas que des tentatives ont été faites dans ce but par plusieurs puissances et nous n'ignorons pas davantage que l'Angleterre, en d'autres temps, a usé de toute son influence et employé toute son activité pour que Tanger conservât son caractère et son aspect de place forte, incessible et insaisissable et de port fermé à toute initiative entreprenante. Dans l'esprit du gouvernement anglais, l'inviolabilité de Tanger est la garantie de l'intégrité de l'empire du Maroc. C'est un point de vue qu'ont accepté toutes les nations depuis que le souci de l'équilibre européen a exigé d'elles ce dur sacrifice; mais nous ne pouvons nous empêcher de dire qu'à ce jeu-là, les puissances risquent fort de bâiller longtemps encore, inoccupées et inutiles, devant les portes du Maghreb. Quoi qu'il en soit, depuis l'acte d'Algésiras, l'entente franco-anglaise et la convention franco-espagnole, la consigne est moins rigoureuse dans la baie de Tanger, l'interdiction moins formelle et nous espérons bien que l'Angleterre ne songera pas, pour prix de cette union, à

nous réclamer le port de Tanger, comme elle le fit, en 1661, auprès des Portugais, à la suite du mariage de Catherine de Bragance, qui devait l'apporter en dot à son auguste époux Charles II.

Aussi, paraît-il que les entreprises privées se donnent plus libre carrière et essaient d'approprier cette baie à leurs besoins commerciaux et industriels. Journellement, des concessions sont demandées au sultan pour l'installation de comptoirs et de docks, pour l'édification de hangars et de magasins nécessaires à l'abri des marchandises et il semble que la faveur qui vient d'accueillir certaines initiatives leur permettra, dans un avenir très prochain, d'agrandir leurs locaux et d'y adjoindre le commerce de tous les produits instamment réclamés par les Marocains. D'autres sociétés ou compagnies, d'autres commerçants ou industriels, soutenus par leurs gouvernements respectifs, auront, sans doute, à cœur d'exercer à Tanger leur entente des affaires, leur activité et nous croyons que cette expansion commerciale ne peut qu'être profitable à tout le monde et surtout à la France, bien que Tanger ait de tout temps été considérée, et le soit encore aux yeux des Maro-

cains, comme étant par excellence la ville des *roumis.*

Moins que toute autre nation, l'Allemagne demeure indifférente et étrangère à ce mouvement et un de ses journaux, *La Post*, nous renseigne exactement, sinon modestement, sur ses visées et le but qu'elle poursuit.

« L'Allemagne, affirme ce journal à la date du 23 février 1907, possède à Tanger un état-major de commerçants dont elle a le droit d'être fière. Il rayonne sur toute la côte marocaine depuis Tétouan jusqu'à Mogador. Déjà, les concessions pour les deux ports les plus importants du Maroc, celui de Tanger et celui de Larache, se trouvent entre les mains des Allemands. Le môle de Tanger sera achevé le 1er septembre et livré à cette date aux autorités chérifiennes. L'importance de Tanger consiste surtout dans sa position admirable, tandis que Larache est la clef du commerce d'importation pour l'intérieur du pays. C'est par Larache que l'on aboutit à Fez et aux contrées les plus fertiles du Maroc.

De grands travaux vont être entrepris : chemins de fer, câbles, télégraphe, ponts, chemins, routes,

canaux. Ce sont, naturellement, les Allemands établis depuis longtemps au Maroc qui serviront, pour tous ces travaux, d'agents et d'intermédiaires, mais on ne peut pas leur demander d'immobiliser leurs capitaux déjà employés dans des entreprises nouvelles.

Pour favoriser, comme il convient, l'essor économique allemand au Maroc, il faudra par conséquent, seconder les efforts du syndicat fondé par les plus puissantes banques de Berlin...

Ce que l'on projette à Berlin c'est la participation aux grands travaux publics ; ce sont, ensuite, des achats de terrains et de mines, c'est la préparation des nouveaux moyens économiques, c'est la continuation des travaux commencés ; en un mot, c'est l'exploitation de toutes les entreprises destinées à développer le commerce allemand au Maroc (1). »

Voilà, certes, de bien beaux et bien vastes projets qui révèlent nettement l'état d'esprit allemand relativement à l'empire chérifien. Nous persistons à croire qu'il y a loin de la coupe aux lèvres

(1) Journal *La Post* du 23 février 1907.

et que bien des navires auront évolué vainement dans la baie de Tanger avant que l'Allemagne ait pu satisfaire sa gloutonnerie coloniale. Dans tous les cas, c'est à la France d'y veiller.

Les statistiques, d'ailleurs, vont nous ramener à la réalité de la situation actuelle et puisque, pour Tanger seulement, il y a eu en 1904, pour notre pays, une légère amélioration dans le total des transactions sur l'année 1903, tout nous porte à supposer qu'avec un peu d'effort et de bonne volonté cette amélioration ira en s'accentuant.

Nous ne croyons pas inutile de donner ici un tableau de ce mouvement d'affaires, car rien ne représente mieux une vérité commerciale qu'un groupement comparatif de chiffres.

Commerce total de Tanger en 1903, 1904 et 1905.
(En francs).

	1903	1904	1905
France	3.916.767	4.520.923	3.553.708
Angleterre . . .	3.916.282	3.654.808	2.992.758
Allemagne . . .	1.752.628	1.052.392	396.924
Espagne. . . .	3.257.201	2.858.540	1.602.019

Exportations de toutes marchandises au Maroc par Tanger en 1903, 1904 et 1905 (En francs).

	1903	1904	1905
France	529.680	596.091	731.710
Angleterre . . .	1.478.293	1.475.979	1.325.472
Allemagne . . .	147.348	102.276	920.009
Espagne. . . .	2.534.936	2.209.327	1.112.568

Importations de toutes marchandises au Maroc par Tanger en 1903, 1904 et 1905 (En francs).

	1903	1904	1905
France	3.387.087	3.924.832	2.821.998
Angleterre . . .	2.437.989	2.178.829	1.667.286
Allemagne . . .	1.605.280	950.116	304.915
Espagne. . . .	722.265	649.213	489.451

PORT DE TÉTOUAN

En ce qui concerne la ville de Tétouan où le commerce est très actif et très prospère, surtout dans le milieu indigène, l'on peut dire qu'elle est la vache nourricière de tout le Riff ; mais en raison de sa position géographique et de son éloignement de la mer (10 à 12 kilom.) elle est peu privilégiée, et reste très fermée aux Européens, aux Infidèles. En outre, les difficultés de mouillage et d'atterrissage dans le port de Tétouan, sont plus grandes qu'à Tanger, Et quand on songe que lorsque des marchandises arrivent dans le port et sont débarquées à grand peine, une seule et unique charrette, appartenant au Sultan, est affectée à leur transport à la ville de Tétouan ; quand on songe aussi que cette charrette ne fait qu'un seul et unique service par jour et que les jours de pluie

elle n'effectue pas le trajet, on n'est pas étonné que le port de Tétouan soit si peu recherché par les commerçants. D'autre part, la pénurie des moyens de communication que la ville offre avec l'intérieur du Maroc, l'absence pour les Européens de toute protection efficace, la présence aux abords de la vieille cité marocaine de tribus rebelles et pillardes et, enfin, la quasi impénétrabilité des montagnes environnantes constituent des obstacles assez sérieux pour rebuter les efforts les plus persévérants et les volontés les mieux trempées.

Au demeurant c'est surtout de Tanger que partent pour l'intérieur les marchandises achetées par les marchands arabes. Il semble d'ailleurs, que Tétouan, destinée à servir de prison d'Etat aux ministres tombés en disgrâce, ou aux ambitieux suspectés de *roguisme*, sera maintenue dans sa destination première et n'attirera jamais que très peu les étrangers qui voudraient tenter une aventure commerciale ou industrielle au Maroc. Ces derniers y sont, du reste, en fort petit nombre. Cependant un certain mouvement d'affaires s'y produit, juste suffisant, pour donner un semblant de vie sociale et économique à cette ville farouche

et un peu reléguée dans sa ceinture de massifs montagneux. L'Angleterre et la France sont restées, jusqu'à ce jour, ses meilleures clientes, sinon les plus fidèles.

On en jugera mieux par les tableaux ci-après :

Commerce total de Tétouan en 1903, 1904 et 1905 (En francs).

	1903	1904	1905
France	464.230	430.125	548.901
Angleterre . . .	912.925	1.016.200	530.732
Allemagne . . .	49.650	»	55.300
Espagne. . . .	117.925	40.575	115.480

Exportations de toutes marchandises au Maroc par Tétouan en 1903, 1904 et 1905 (En francs).

	1903	1904	1905
France	135.185	108.025	22.231
Angleterre . . .	75.325	135.925	117.375
Allemagne . . .	»	»	29.769
Espagne. . . .	40.600	15.625	31.287

Importations de toutes marchandises au Maroc par Tétouan en 1903, 1904 et 1905 (En francs).

	1903	1904	1905
France	329.045	322.100	526.670
Angleterre . . .	837.600	879.275	413.357
Allemagne . . .	49.650	»	25.531
Espagne. . . .	77.325	24.950	84.193

Nous avons vu que, si l'on en excepte Tanger où règne un certain transit, un peu obligatoire à cause de sa situation et de son importance propre, la côte méditerranéenne n'offre que peu de ressources et de débouchés à une pénétration commerciale, en raison même de la rareté de ses ports et des difficultés d'accès dans l'intérieur qu'elle présente. Et si l'on ne s'explique pas tout à fait l'abandon où l'on a laissé, jusqu'à présent, cette côte située à proximité de l'Europe, on comprend, du moins, que toute l'activité maritime et commerciale se soit portée du côté de l'Atlantique, malgré la longueur du trajet par voie de mer et malgré ausssi le mauvais aménagement et l'insécurité de ses ports.

PORT DE LARACHE

De Tanger à Larache, la distance n'est pas considérable et, par temps clair, on peut aisément distinguer, du haut de la falaise de Nadhour, la pointe du cap Spartel qui s'érige vers le Nord. Et s'il est vrai que Larache soit le port attitré de Fez, parce qu'il sert de lieu de transit pour les marchandises lourdes (sucres, fers, cotonnades, thés et bougies) à destination de la capitale marocaine, on ne peut pas dire qu'il y ait à Larache un port, au sens propre du mot ; car on ne saurait donner ce nom à un débarcadère que la barre du Loukkos rend inabordable pendant une bonne moitié de l'année. Cette particularité qui, aussi bien, est commune aux ports de Salé et Rabat, diminue de beaucoup l'importance de Larache, puisqu'elle ne permet pas aux navires un accostage facile, ni un débarquement commode.

Nonobstant ces empêchements et malgré la mauvaise volonté évidente du gouvernement maghzénien, lequel ne fait rien pour améliorer ou faciliter les choses, la ville de Larache jouit d'une grande faveur surtout auprès des commerçants et des négociants espagnols. La France, elle-même, sur 200 individus que comprend la colonie européenne, est représentée par une trentaine de trafiquants qui y occupent les plus belles situations et y font prospérer leurs affaires. Des agents et des représentants de maisons de commerce français coudoient, dans cette ville de 5.000 habitants, des Marocains transplantés du Riff, des Juifs négociants et artisans et, enfin, quelques Anglais et quelques Italiens qui, tous ou presque tous, importent dans l'intérieur du Maroc et particulièrement à Fez et Mékinez les sucres, thés, cotonnades, etc., et exportent, principalement en France et en Angleterre, des laines en suint fort estimées, des fèves, des pois chiches, de la cire et des alpistes, tous produits des provinces de Khot et de Gharb (1).

(1) René Leclerc, *Bulletin de l'Afrique française.*

Et ainsi, Larache, grâce à l'activité de ces Européens, connaît une fièvre et un mouvement qui sont particulièrement intenses et font bien augurer de l'avenir commercial de son port. Elle entretient, en outre, avec les tribus de l'hinterland, un courant d'affaires considérable qui ne pourra que s'accentuer et s'accroître quand les difficultés d'accès du port, dont la construction incombe aux Allemands, auront en partie disparu, que la sécurité des routes sera à peu près garantie et que les agents consulaires faciliteront davantage et aideront, d'une manière plus efficace, les opérations de leurs nationaux.

Commerce total de Larache en 1903, 1904 et 1905
(En francs).

	1903	1904	1905
France	7.095.915	4.369.398	4.133.707
Angleterre . . .	10.057.075	5.961.325	3.772 977
Allemagne . . .	621.175	500.775	484.739
Espagne. . . .	1.228.000	220.175	8.088

Exportations de toutes marchandises au Maroc par Larache en 1903, 1904 et 1905 (En francs).

	1903	1904	1905
France	674.415	437.624	718.569
Angleterre . . .	348.150	1.269.400	446.660
Allemagne . . .	68.325	306.350	205.904
Espagne. . . .	147.750	220.175	6.465

Importations de toutes marchandises au Maroc par Larache en 1903, 1904 et 1905 (En francs).

	1903	1904	1905
France	6.421.500	3.931.774	3.415.138
Angleterre . . .	9.708.925	4.691.925	3.326.317
Allemagne . . .	552.850	194.425	278.835
Espagne. . .	1.080.250	»	1.623

PORTS DE RABAT ET SALÉ

A mi-chemin de Larache et de Mazagan, sur l'embouchure du Bou Regreg, les ports de Rabat et Salé semblent, à première vue, les plus qualifiés pour servir de trait d'union entre l'Europe et Fez et Mékinez, car la distance qui les sépare de ces deux villes est moins grande que celle qui existe entre Larache et les deux cités impériales. C'est, aussi, que le terrain est moins montagneux et ardu qui va de la côte à la résidence habituelle du Sultan et aux pays environnants. On ne voit pas, au premier coup d'œil, le motif qui a fait préférer comme lieu de transit Larache aux deux ports rivaux de Rabat et Salé. Mais une étude plus approfondie des populations qui habitent les vallées se succédant entre les rives du Beth, du Sebou et du Regreg, ainsi qu'un examen plus attentif du

caractère des tribus qui composent ces peuplades donnent vite la raison de cette préférence.

En terre marocaine, il est un fait historique qu'il ne faut jamais perdre de vue sous peine de commettre de grossières erreurs et de ne point saisir la signification vraie de bien des événements, qui se sont produits et se produiront toujours dans l'empire d'Islam : c'est la division permanente qui existe entre deux fractions de la population marocaine; c'est l'antagonisme non de deux races mais des partisans de deux dynasties ; c'est, en deux mots et pour ne pas remonter aux sources de la querelle, le perpétuel état de guerre qui, depuis le XVII[e] siècle, persiste entre le *blad el maghzen* qui reconnaît et soutient la dynastie alaouite actuellement régnante et le *blad es siba*, lequel, au contraire, ne saurait oublier la déchéance de sa propre domination saadienne ni s'y résigner. C'est l'éternel conflit entre le parti victorieux et le parti vaincu ; et, de ce conflit au Maroc, naissent toutes les difficultés, toutes les divisions, toutes les haines et toutes les luttes, même les plus imprévues.

Nous ne les détaillerons pas pour ne pas nous

répéter outre mesure ; mais nous expliquerons le délaissement relatif où sont tenus les ports de Rabat et Salé, par ce fait que si les routes sont sûres, ou à peu près, pour les caravanes et les convois ayant à traverser un pays *maghzen*, il n'en va pas de même quand il leur faut s'engager avec bagages et même en armes sur une terre *siba*. Or, tout le territoire environnant Rabat et Salé, à quelques lieues de la côte, est occupé par des tribus hostiles à la dynastie alaouite actuellement représentée par le chérif Mouley Abd el Aziz et entièrement rebelles à la domination maghzénienne. Cela est si vrai, d'ailleurs, que le Sultan du Maroc lui-même, quand il quitte Fez pour se rendre à Marrakech, au lieu d'emprunter la ligne droite qui passe par les tribus Taiam, Tadla et autres campées dans les montagnes du moyen Atlas, gagne par un long détour la ville de Rabat et suit, de là, jusqu'à Marrakech, les plaines de la côte atlantique où sa mahalla (armée) et lui-même n'ont rien à craindre des surprises et des attaques ennemies.

Il n'est pas singulier, dès lors, que les colons marocains, les négociants et les commerçants

étrangers, fort au courant de ces particularités et fort intéressés à n'en pas souffrir, préfèrent au port de Rabat celui de Larache, pour la région de Fez, et le port de Casablanca pour les produits des fertiles vallées qui s'étendent sur les deux rives de l'Oum-Er-Rebia.

Il n'y a, d'ailleurs, en dehors de toutes ces explications d'ordre géographique ou politique, qu'à consulter le tableau du commerce de Rabat et à le comparer à celui des autres ports pour se rendre compte de la faiblesse de son mouvement d'affaires.

Comme nous le disons plus haut, cela tient, évidemment, à l'insécurité des routes, comme du reste, dans la plus grande partie de l'intérieur du Maroc et nous n'en donnerons pour preuve que l'information suivante datée du 19 février 1907 : « On signale dans les environs de Rabat des troubles graves qui auraient été causés par les luttes à main armée entre les tribus Oudaïa et Zaer. Les Zaer ont profité du désordre pour enlever d'importants troupeaux de bœufs appartenant à un négociant français. Quant aux Oudaïa, ils ont pillé le caïd des Zaer et profité de son absence pour saccager sa demeure.

« En raison de cette nouvelle manifestation d'anarchie les habitants de Rabat réclament énergiquement l'établissement de la police. »

Mais à cette insécurité des routes aux environs de Rabat il faut signaler par dessus toute chose le mauvais état du port de la ville, la présence de la barre qui en fait un débarcadère inabordable et, enfin, le règne presque continuel des grands vents qui rend le mouillage aux abords absolument impossible sinon dangereux.

Commerce total de Rabat en 1903, 1904 et 1905
(En francs).

	1903	1904	1905
France	2.077.973	1 843.042	3.203.072
Angleterre . . .	2.417.474	3.005.401	1.421.282
Allemagne . . .	287.105	630.805	282.339
Espagne. . . .	16.390	7.206	24.582

Exportations de toutes marchandises au Maroc par Rabat en 1903, 1904 et 1905 (En francs).

	1903	1904	1905
France	490 636	168.975	740.626
Angleterre . . .	64.310	86.276	72.189
Allemagne . . .	67.760	197.250	14.746
Espagne. . . .	7.290	7.206	1.289

Importations de toutes marchandises au Maroc par Rabat en 1903, 1904 et 1905 (En francs).

	1903	1904	1905
France	1.587.337	1.674.057	2.462.446
Angleterre . . .	2.353.164	2.919.125	1.349.093
Allemagne . . .	219.345	433.555	267.593
Espagne. . . .	9.100	»	23.293

PORT DE CASABLANCA

De tous les ports de la côte atlantique, le port de Casablanca est, sans conteste, celui qui lutte le plus avantageusement avec Larache pour l'importance de ses transactions commerciales. Dans tous les cas, il est certain qu'en ce qui concerne les exportations du Maroc il est, parmi tous, celui dont le chiffre d'affaires est le plus élevé. Cette supériorité lui vient autant de sa merveilleuse situation géographique que de la particulière fertilité des vallées auxquelles il commande et, aussi, de la remarquable activité commerciale des indigènes de l'intérieur à qui il sert de débouché naturel vers la mer pour l'échange des produits de leur sol.

Composées de tribus uniquement occupées de travaux agricoles et possédant de nombreux trou-

peaux, les populations qui garnissent les plaines assises au pied du moyen Atlas et les massifs mêmes de cette chaîne de montagnes, telles les Chaouia et les Zadla, ces populations, disons-nous, mènent dans ces parages une existence quasi patriarcale. Leur éloignement des centres maghzéniens les tient à peu près indifférents aux agitations politiques et aux réformes administratives qui peuvent s'introduire dans le reste de l'empire ; et leur unique souci, semble-t-il, est de cultiver leurs terres, de recueillir le miel et la cire de leurs ruches, d'élever leur bétail et de convoyer ensuite à Casablanca, pour les vendre aux négociants et commerçants des pays d'outre-mer, leurs peaux de chèvres, leurs laines (de beaucoup plus estimées que celles de la région de Larache), des alpistes, des graines de lin, de l'orge, des amandes et des fèves. Les fondaks ou marchés qui se tiennent assez fréquemment aux portes de Casablanca favorisent ces transactions incessantes et, de cette manière, un contact favorable à une pénétration commerciale plus active, s'établit entre Marocains et Européens.

Le principal obstacle, toutefois, à un échange de

rapports plus intimes c'est le caractère farouche et méfiant de ces tribus qui, au contraire de certaines autres plus fréquemment en relation avec des Infidèles et par cela même appréciant mieux les services qu'ils peuvent leur rendre, restent sur une constante défensive et paraissent ne redouter rien tant que l'invasion de leur territoire sous l'œil complaisant du chérif et, peut-être, avec la complicité de leurs caïds. Ils ne traitent avec les roumis que parce qu'ils y trouvent intérêt et profit; mais, aussitôt les affaires conclues, ils regagnent leurs *douars*, leurs *azibs*, s'absorbent dans leurs travaux et ne retrouvent que là le repos de l'esprit et la conscience de leur sécurité !

Cependant, tout cela changerait de face, le jour où, plus entreprenants, mieux dirigés et plus franchement soutenus dans leurs spéculations commerciales, les Français oseront prendre sur eux de pénétrer un peu plus dans l'intérieur et de traiter directement leurs affaires avec les indigènes. Déjà un mouvement se produit à Casablanca en faveur de la France et il s'en faudra de peu, comme on le verra ci-dessous, que notre pays, quand il aura construit le port et amélioré son

accès, ne distance l'Angleterre sur le terrain des transactions.

Commerce total de Casablanca en 1903, 1904 *et* 1905 *(En francs).*

	1903	1904	1905
France	5.650.031	4.949.803	8 037.615
Angleterre . . .	8.076.125	6.428.000	3.562.614
Allemagne . . .	2.567.076	1.639.382	1.955.723
Espagne. . . .	1.066.205	1.903.019	554.136

Exportations de toutes marchandises au Maroc par Casablanca en 1903, 1904 *et* 1905 *(En francs).*

	1903	1904	1905
France	2.328.590	1.331.619	3.536.136
Angleterre . . .	3.120.425	2.460.225	1.648.654
Allemagne . . .	1.666.140	1.245.800	1.514.279
Espagne. . . .	1.032.125	1.658.545	267.050

Importations de toutes marchandises au Maroc par Casablanca en 1903, 1904 *et* 1905 *(En francs).*

	1903	1904	1905
France	3.321.441	3.618.184	4.501.479
Angleterre . . .	4.955.700	3.967.775	1.913.960
Allemagne . . .	900.936	393.582	441.444
Espagne. . . .	34.080	244.474	286.586

6

PORT DE MAZAGAN

A l'extrémité de la courbe qui, le long de la côte atlantique, commence à Larache et dont le centre est à Casablanca, Mazagan dresse sa pointe dans la mer, non loin du cap Blanc. Et, de même que Larache est le port attitré de Fez, de même Mazagan constitue le point de départ de la grande route de commerce qui va de la côte à Marrakech et inversement.

Ici encore, il semblerait que les ports de Marrakech dussent être normalement Saffi ou Mogador; mais, outre que la rade de Saffi est loin d'être sûre, les conditions de transport, du côté de Mogador, sont, d'autre part, moins avantageuses que vers Mazagan. Les chameaux de cette dernière région sont, en effet, plus forts, plus endurants et peuvent porter une charge beaucoup plus consi-

dérable et à meilleur compte. Si l'on ajoute que, sur cette grande artère du commerce de Mazagan à Marrakech, se trouvent les deux importantes provinces de Doukkala et de Rahamma, riches en bétail et en céréales, on a l'explication de la préférence qu'a eue Mazagan sur Saffi et Mogador.

Mazagan attire, en effet, tout le commerce des tribus de Doukkala et de Rahamma, ainsi qu'une partie de celles d'Abda et reçoit presque tous les produits de l'Europe à destination de Marrakech et de l'intérieur du Maroc. Mais, en revanche, elle partage presque à égalité avec Mogador les productions destinées à l'exportation ; celle-ci recevant les peaux de chèvres, et celle-là, les laines, les amandes, les cires, les noix et les huiles. Quant aux grains divers, maïs, fèves, pois chiches, graines de lin, alpistes, cummin, coriandre et fenu, ils empruntent indifféremment l'une ou l'autre de ces deux voies (1).

Sur 15000 habitants que compte Mazagan, la colonie européenne est représentée par 500 individus d'origine espagnole ou gibraltarienne. L'élément

(1) Dr Blanc, *Bulletin de l'Afrique française*.

français comporte une trentaine de personnes, au plus ; mais le commerce appartient en entier à des maisons anglaises prépondérantes sur la place. L'Allemagne paraît accentuer, de ce côté-là, son mouvement commercial et il serait temps que nos nationaux missent tout en œuvre pour ne pas se laisser distancer. Les Allemands, outre deux maisons à Mazagan, ont actuellement des succursales à Casablanca et multiplient le nombre de leurs agents à Marrakech. Ils s'occupent, en outre, activement de drainer à leur profit tous les produits de l'intérieur grâce aux associés agricoles qu'ils ont recrutés dans les tribus et qui leur servent d'intermédiaires pour leurs opérations et leurs échanges.

Pourquoi les Français ne s'accommoderaient-ils pas de ce système qui est en vigueur de Rabat à Saffi, sur la côte, et qui, d'ailleurs, a été réglementé par la convention de Madrid en 1880 ? Il importe de ne pas l'oublier : partout où l'Allemagne viendra installer des comptoirs et favoriser ses nationaux dans leur commerce avec les Marocains, ce sera pour asseoir son influence dans l'empire chérifien, au détriment, non seulement

de toutes les nations, mais particulièrement de la France. Et ne sait-on pas, de reste, que c'est pour elle une nécessité impérieuse d'accroître son domaine colonial en présence de l'augmentation sans cesse grandissante de sa population métropolitaine et que c'est, aussi, le but secret de sa politique de complaisances vis-à-vis du sultan du Maroc ? D'ailleurs, en matière coloniale, toute avance gagnée par un concurrent doit être considérée comme lui étant définitivement acquise, en vertu de l'axiome — parfois monstrueux dans ses conséquences — que la terre appartient de droit au premier colon occupant. Ni les actes, ni les conférences, ni les conventions ne peuvent rien changer à cela et c'est l'intervention armée qui, à un moment donné, devient seule souveraine en ces sortes de litiges.

Quoi qu'il en soit, il est assez intéressant de connaître la part des efforts de chaque nation dans cette course à l'accaparement colonial ; et rien ne détermine mieux les chances de chaque concurrent que de savoir la somme des résultats déjà acquis. Les statistiques, au surplus, n'ont pas d'autres raisons d'être.

Commerce total de Mazagan en 1903, 1904 *et* 1905
(En francs).

	1903	1904	1905
France	2.023.235	2.322.255	2.569.378
Angleterre . . .	9.866.300	9.829.380	4.346.947
Allemagne . . .	1.640.225	2.190.960	1.340.850
Espagne. . . .	2.048.100	1.880.150	723.277

Exportations de toutes marchandises au Maroc par Mazagan en 1903, 1904 *et* 1905 *(En francs).*

	1903	1904	1905
France	852.710	685.675	584.712
Angleterre . . .	3.571.900	3.572.850	1.743.767
Allemagne . . .	1.383.950	1.941.500	909.920
Espagne. . . .	2.026.000	1.778.700	619.029

Importations de toutes marchandises au Maroc par Mazagan en 1903, 1904 et 1905 (En francs).

	1903	1904	1905
France	1.170.725	1.636.580	1.984.666
Angleterre . . .	6.294.400	6.256.530	2.603.180
Allemagne . . .	256.275	249.460	430.930
Espagne. . . .	22.100	101.450	104.248

PORT DE SAFFI

A Saffi, la situation commerciale, au point de vue français, est particulièrement navrante ; et si l'on en croit ceux qui y ont fait quelque séjour, nous aurions, là-bas, tout abandonné à l'activité anglaise et allemande. « Trois maisons anglaises de la place, écrit un voyageur, sont à peu près maîtresses de l'importation ; pour l'exportation, elles sont vivement concurrencées par les Allemands qui sont représentés par la succursale d'une maison de Mogador (1). »

Nous savons bien que les difficultés des opérations du port de Saffi sont considérables, puisque un gros écueil barre l'entrée d'une anse minuscule, qui sert de débarcadère et, qu'en raison du défer-

(1) Eugène Aubin, *Le Maroc d'aujourd'hui.*

lement des vagues toute communication avec la terre devient, presque en toute saison, impossible. Mais nous savons, aussi, que l'Angleterre et l'Allemagne ne se sont pas laissées, elles, rebuter par ces difficultés ; car la première importe ses produits à destination des provinces d'Abda, d'Ahmar et du sud de Doukkala et que la seconde en exporte du maïs, des fèves, des pois chiches, des graines de lin, des alpistes, des peaux et de la gomme arabique.

Qu'on le sache bien ; là où les Français n'iront pas, les Anglais et les Allemands iront, et là où nous abandonnerons la partie, ces mêmes Anglais et Allemands s'installeront, prendront contact, s'insinueront toujours davantage et se rendront indispensables, sans compter le mouvement d'affaires qui se créera et les bénéfices qui en résulteront pour eux.

A Saffi, comme ailleurs, il est grand temps que la France comprenne où est son véritable intérêt et nous avons tout lieu de penser que la maison française qui vient d'être chargée de la construction du port de Saffi saura nous ménager là, auprès des indigènes et des autorités, de solides et pré-

cieux concours qui permettront à notre commerce national de lutter avantageusement avec ses concurrents et ses rivaux.

Commerce total de Saffi en 1903, 1904 et 1905 (En francs).

	1903	1904	1905
France	517.875	1.094.715	2.235.732
Angleterre . . .	3.978.125	4.729.612	1.860.230
Allemagne . . .	884.500	1.265.746	1.270.400
Espagne. . . .	»	414.138	35.518

Exportations de toutes marchandises au Maroc par Saffi en 1903, 1904 et 1905 (En francs).

	1903	1904	1905
France	183.125	222.275	729.817
Angleterre . . .	2.038.375	2.414.532	1.100.981
Allemagne . . .	760.125	1.150.315	1.029.987
Espagne. . . .	»	414.008	28.332

Importations de toutes marchandises au Maroc par Saffi en 1903, 1904 et 1905 (En francs).

	1903	1904	1905
France	334.750	872.440	1.505.915
Angleterre . . .	1.939.750	2.315.080	279.249
Allemagne . . .	124.375	115.431	240.613
Espagne. . . .	»	130	7.186

PORT DE MOGADOR

A Mogador enfin, dernier port marocain de la côte Atlantique depuis la fermeture d'Agadir, le commerce tout entier est entre les mains des Juifs, la plupart originaires du Sous. C'est, d'ailleurs, aux seules relations avec le Sous et tout le sud du Maroc, c'est-à-dire la partie saharienne qu'est réduite Mogador, car on ne peut considérer comme relations commerciales les quelques échanges qu'elle fait avec Marrakech.

Ce trafic avec le Sud est assez considérable, cependant, pour faire de Mogador un des ports les plus importants du Maroc et pour stimuler le zèle et l'activité des Juifs, lesquels correspondent, du reste, avec leurs coreligionnaires du Sud dont ils ont fait des courtiers extrêmement précieux. Aussi, nul des indigènes ne songe, pour les transactions,

à s'adresser à d'autres négociants qu'à des négociants juifs et c'est ce qui rend, à Mogador, l'initiative européenne et surtout l'initiative française si difficile et si aléatoire. Bien plus, l'importation dans l'intérieur consistant en cotonnades, thés et bougies, c'est à l'Angleterre que les Juifs adressent leurs commandes plutôt qu'à la France à laquelle ils ne demandent que la fourniture des sucres et des soieries. Comme toujours, pour ce qui est de l'exportation, l'Allemagne concurrence redoutablement l'Angleterre et c'est à elle que vont en grande partie les amandes, les cires, les gommes et les huiles (1).

L'Angleterre vend, à Mogador, plus qu'elle n'achète et l'Allemagne, au contraire, y fait plus d'achats que de ventes ; et nous nous demandons si ce dernier procédé n'est pas, en définitive, plus efficace, au point de vue influence et pénétration, que le premier. Assurément, sous le rapport du négoce, la manière anglaise est fort avantageuse parce qu'on retire, pécuniairement, toujours plus de bénéfices d'une vente que d'un achat, alors même que ce

(1) Pobéguin, *Bulletin de l'Afrique française*.

dernier puisse être encore suffisamment rémunérateur par le moyen de la revente des produits sur le marché européen. Mais il est un autre procédé qui n'est pas à dédaigner et c'est le procédé allemand, cette tactique adroite, remplie de sous-entendus et d'arrière-pensées qui consiste à faciliter l'écoulement des productions marocaines, à aider l'indigène à gagner quelque argent en lui achetant sa marchandise et, par ce moyen, à se faire agréer de lui plus aisément, à s'insinuer plus profondément dans ses bonnes grâces et son estime et à préparer de longue main, sous le couvert de client fidèle, une pénétration commerciale qui peut, un jour, être féconde en heureux résultats. L'Allemagne, à notre avis, nous semble bien inspirée en adoptant et en suivant une pareille méthode ; car plus elle montrera de condescendance, de bienveillance et de « liant » dans ses rapports avec les Marocains et plus elle en obtiendra, au moment opportun, des faveurs et des avantages. En procédant de cette façon, elle se souvient avec beaucoup d'à-propos de notre vieux proverbe français qui affirme qu'« on prend plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre ». Aussi, ne doit-on pas

s'étonner de la prospérité croissante des affaires allemandes à Mogador, malgré que les Juifs soient devenus les maîtres presque absolus du marché et qu'il n'y ait plus guère de place pour une nombreuse colonie européenne.

Celle-ci, en effet, compte à Mogador environ 500 personnes composées d'Espagnols, de Gibraltariens, d'Anglais, d'Allemands, d'Italiens, de Suisses et de Français et son commerce y est représenté, en dehors des Juifs et des Anglais, par trois maisons allemandes, deux françaises et une italienne qui ont, toutes, des comptoirs ou des agents à Marrakech.

En ce qui concerne plus spécialement la France, notre colonie comprend soixante-dix à quatre-vingts personnes qui s'efforcent, chacune dans sa sphère et suivant ses moyens d'action, à faire pénétrer notre influence et nos produits dans ce port reculé de la côte marocaine (1). Malheureusement leur tâche est particulièrement pénible et rude en raison des exactions dont elles sont victimes de la part des tribus avoisinant Mogador. Il ne se passe pas de

(1) Cousin, *Annuaire du Maroc*, 1906.

jour, en effet, qu'on ne signale sur cette portion du territoire chérifien des hostilités et des coups de main audacieux ; et si nous en croyons une information, toute récente puisqu'elle date du 20 février 1907, il paraîtrait que le « caïd Bargash, gouverneur de la ville de Mogador et le caïd Auflous se seraient livrés sur la personne des Européens à toutes sortes de violences. Ces violences consisteraient dans l'incendie récent du club-tennis, dans la perception de taxes arbitraires sur les routes qui aboutissent à la ville, dans la défense d'apporter des pierres, de la chaux et même du charbon, dans les razzias de troupeaux et enfin dans une série de vols et d'attaques. Bref, par suite de ces exactions, le corps consulaire de Mogador aurait décidé d'envoyer une protestation collective au doyen du corps diplomatique à Tanger ».

Comment, dans de pareilles conditions, le commerce européen peut-il prospérer et comment espérer, en présence de la coupable négligence des puissances d'outre-mer, que le mouvement d'affaires aille en s'accentuant et que la pénétration commerciale et pacifique puisse se réaliser, un jour ?

En attendant des mesures plus énergiques de la part des gouvernements intéressés, voici dans un dernier tableau la somme des résultats acquis à Mogador en 1903, 1904 et 1905, malgré la méfiance et le fanatisme des Marocains.

Commerce total de Mogador en 1903, 1904 *et* 1905 *(En francs).*

	1903	1904	1905
France	2.575.009	3.179.008	3.793.014
Angleterre . . .	5.811.588	4.641.724	4.752.832
Allemagne . . .	2.719.824	3.620.815	1.545 876
Espagne. . . .	169.255	339.169	99.993

Exportations de toutes marchandises au Maroc par Mogador en 1903, 1904 *et* 1905 *(En francs).*

	1903	1904	1905
France	441.256	452.832	529.344
Angleterre . . .	2.196.000	1.463.407	2.347.594
Allemagne . . .	2.387.153	3.118.294	717.892
Espagne. . . .	133 695	124 334	73.952

Importations de toutes marchandises au Maroc par Mogador en 1903, 1904 *et* 1905 *(En francs).*

	1903	1904	1905
France	2.133.753	2.726.176	3.263,670
Angleterre . . .	3.615.788	3.178.317	2.405.238
Allemagne . . .	322.671	502.521	827.984
Espagne. . . .	35.560	214.835	26.041

Voilà donc résumées, aussi succinctement et aussi clairement que nous l'avons pu et avec certaines omissions sans doute, les conditions dans lesquelles se présentent la pénétration et le commerce européens dans les ports des côtes méditerranéenne et atlantique du Maroc.

Et si une conclusion, particulière à cette situation économique, doit apparaître à la suite de cet aperçu, c'est que la France a le devoir de faire porter tous ses efforts sur chacun des ports dont

nous venons d'envisager le mouvement commercial et, c'est, en y joignant la pénétration par voie de terre du côté de l'Algérie, d'enserrer l'Empire chérifien sur trois de ses faces dans un réseau de plus en plus étroit de démarches, de rapports et de relations d'affaires qui nous ouvriront le cœur du Maroc et ses indigènes plus rapidement et plus sûrement que les menaces, les coercitions et les manifestations militaires ou navales.

Nous avons vu ce qui a été fait dans ce sens jusqu'à ce jour, il ne nous reste plus, maintenant, qu'à démontrer ce qui reste encore à faire pour arriver pratiquement au résultat escompté et désiré par tous ceux qu'intéressent et enthousiasment les questions coloniales aussi complexes et ardues que celle qui nous occupe.

CHAPITRE VI

Répugnance des Marocains à accepter les réformes européennes. — Le vrai but de la conférence d'Algésiras. — Politique d'assurances françaises et de mutuel appui. — L'administration maghzénienne. — Programme commercial. — Attitude des commerçants français au Maroc. — Produits français et allemands. — Consuls français et allemands — La navigation française et allemande dans les ports du Maroc. — Marines marchandes. — Cabotage. — Réformes.

De l'étude de la question marocaine un fait ressort, entre tous, et demeure en saillie, c'est que le Berbère, à quelque tribu qu'il appartienne, qu'il soit *blad el magzen* ou *blad es siba*, qu'il fréquente les plaines ou reste farouchement dans ses montagnes, n'acceptera qu'à contre cœur et à son corps défendant les réformes que l'Europe

7.

tentera de faire subir à son pays. Si, à cet état d'esprit, créé et fortifié par plusieurs siècles de domination musulmane, on ajoute le respect et la sorte d'attachement religieux que le Marocain professe pour son chérif — possesseur de la *baraka* — on se rendra compte aisément que le moyen le plus pratique d'accéder auprès de lui et d'apporter à l'organisation intérieure de son empire des modifications conformes au progrès et à la civilisation contemporaine, c'est de respecter, tout d'abord, sa religion et de ne point porter atteinte, si peu que ce puisse être, à son attachement et à sa fidélité au Sultan.

Comme nous le disions, au début de cette étude, une pénétration politique ou commerciale doit, avant toute chose, considérer comme sacrés le culte et les traditions du peuple qui est l'objet de cette pénétration. Outre que c'est faire preuve de tolérance et de libéralisme c'est, aussi, la manière la plus adroite et la plus habile pour se faire agréer et pour entrer en conversation, en attendant davantage. Le gouvernement français, d'ailleurs, comprend au mieux la justesse de ces raisons et il n'est pas douteux qu'il ne tienne à ménager à

cet égard, l'excusable susceptibilité des Marocains.

Il en va de même pour ce qui concerne le respect et l'attachement que ces mêmes Marocains ont voués à leur sultan; et il apparaît bien que jusqu'à ce jour nous nous efforçons d'observer sur ce point tous les ménagements voulus et d'adopter la ligne de conduite la meilleure.

A notre avis, la conférence d'Algésiras n'a pas prétendu lier les mains de Mouley Abd el Aziz, jeune souverain d'une intelligence avertie et d'un jugement sûr, en lui interdisant de rien accorder à une puissance européenne que toutes les puissances intéressées n'aient auparavant donné leur consentement, car c'eût été là une faute qui aurait témoigné d'une grande méconnaissance du caractère, du tempérament et des mœurs marocains et les diplomates chargés de négocier les actes de cette conférence en étaient incapables. Par cette clause de ses conventions, elle a voulu seulement fermer la porte à une foule de querelles dont on n'aurait pu prévoir la gravité dans l'avenir et à un nombre incalculable de difficultés dont la pire eût été qu'aux yeux des Marocains, leur Sultan, issu du grand Prophète, serait demeuré sans autorité

ni prestige pour le gouvernement de son empire. Et cela seul était suffisant pour autoriser toutes les révoltes et tous les soulèvements fanatiques.

Les puissances, à la conférence d'Algésiras, ont compris qu'enlever au Chérif son prestige, ç'aurait été, du même coup, enlever à ses sujets le respect qui est le fondement de leur sujétion et que, dépouiller le Chérif d'une portion de son autorité, ç'aurait été l'étouffement, dans le cœur et l'esprit de ses fidèles, de tout sentiment d'attachement, de fidélité et d'obéissance. Cela aurait eu pour résultat, en outre, de réveiller en eux et d'exaspérer une haine héréditaire qui est en sommeil et ne demande peut-être qu'une occasion ou qu'un prétexte pour s'exercer contre l'Infidèle. Refuser au Chérif toute initiative et circonscrire le champ de ses entreprises, ç'aurait été lui enlever la possibilité de faire œuvre utile et durable dans l'intérieur de son empire et de mener à bonne fin des réformes administratives et politiques ; ç'aurait été enlever à son maghzen les profits et les bénéfices de places acquises au prix de nombreux services rendus au sultan; c'était lui dénier le droit de faire entendre, en temps opportun, des paroles de sagesse, de

modération et ç'aurait été, par contre-coup, tarir pour l'un et pour l'autre la source où s'alimente leur désir de vivre en paix chez eux et comme ils l'entendent. Et nous pouvons bien le dire, cette politique n'aurait eu d'autre effet que d'affoler le sultan et son maghzen et de les jeter, l'un et l'autre, dans les embarras les plus inextricables. C'eût été leur faciliter la main-mise brutale sur les biens et les personnes des Marocains et aussi, par un effet habituel de réaction, autoriser ces derniers à résister de toutes leurs forces, par le brigandage, les rébellions armées et les assassinats, à ces vexations et à ces contraintes du sultan et de son maghzen.

Voilà l'admirable terrain et bien propre, nous ne dirons pas seulement pour une invasion, mais même pour une pénétration commerciale toute pacifique que nous auraient préparé les signataires de la conférence d'Algésiras, s'ils avaient cédé à un coup de tête ou s'étaient seulement laissé aller à un mouvement de mauvaise humeur. C'eût été, pour la civilisation du Maroc et son progrès industriel et commercial, un recul indéfini vers le passé et c'eût été, pareillement, pour une domination

européenne prépondérante, avec une Europe si divisée elle-même par sa politique et son appétit colonial, un retard d'au moins un siècle, sans compter les risques d'une guerre mondiale.

Au contraire et fort heureusement, l'Acte d'Algésiras laisse le Sultan garder ses mains libres dans un empire dont chaque puissance d'outre-mer s'est engagée solennellement à respecter l'intégrité territoriale bien que, au fond, et par une hypocrite ironie, chacune use de tous les moyens et les plus secrets pour accaparer à son profit tel ou tel morceau lui convenant à merveille. Il reconnaît, dans le fond et dans la forme, au Sultan tous les droits imprescriptibles qu'il a sur la masse de ses sujets et sur toutes les parties de son vaste territoire. Il lui abandonne le soin d'accorder de son propre mouvement à telle ou telle nation un avantage par voie, soit de concessions et de monopoles ou sous le couvert de missions commerciales, industrielles et militaires. Il affermit son autorité et, au besoin, l'appuie. Il relève son prestige et accroît son influence. Il augmente dans l'âme de son peuple des sentiments de loyalisme, de respect et d'obéissance. Il ne laisse rien s'accomplir dans

l'empire marocain, en fait de réformes, que par le Chérif, pour le Chérif, en son nom, pour son profit et au profit de son maghzen. Il considère, en un mot, Mouley Abd el Aziz comme un *Sultan* et le traite comme tel. Voilà la seule ligne de conduite qu'il tient à l'égard du Maroc, car, nous le répétons, les Marocains n'auraient jamais accepté, dans leur pays, l'intervention directe des Européens, si unis et si forts que soient ces derniers.

Certes, nous n'ignorons pas que s'il est facile, théoriquement, d'exposer sur le papier tout un programme de réformes et de conseiller une *politique d'assurances* et *de mutuel appui*, notamment en ce qui concerne la France dont les droits au titre de nation la plus favorisée sont des plus légitimes et des plus incontestables, il n'en va pas aussi aisément dans la réalité des choses, étant donné, surtout, les complications subites de la politique européenne et les convoitises ardentes qui en sont la cause du côté du Maroc. Mais il nous semble qu'en se pénétrant bien des conditions de pays et de milieu dans lesquelles se débat et évolue aujourd'hui l'Empire Marocain et en se faisant une idée exacte des habitudes et des

mœurs qui président à la cour de Fez, dans ce royaume des bureaux où les ministres taillent et rognent, dit-on, pour leur Maître, d'abord, pour leur propre compte, ensuite, et sans nul souci d'équité et de justice, il serait sage d'envisager la possibilité et l'opportunité, non pas, certes, d'approuver ouvertement — ce qui serait immoral — un pareil système de gouvernement ni de favoriser de si sommaires procédés d'administration, mais de ne pas répugner, de parti-pris et par rigorisme, à accepter pour un temps, quitte à les réformer petit à petit dans la suite, des habitudes enracinées de longue date, des mœurs établies et supportées et des usages consacrés par des générations de sultans, de ministres et de secrétaires.

Pourquoi la France — car c'est notre pays et son avenir commercial et industriel au Maroc qui nous préoccupent particulièrement dans cette étude — pourquoi la France, connaissant la *plaie d'argent* dont souffrent périodiquement le sultan Abd el Aziz et ses ministres, comme il arrive du reste dans des nations plus civilisées, ne leur ferait-elle pas l'avance de certaines sommes sous

garantie (car il faut toujours, comme en toute affaire de ce genre, user de la plus extrême circonspection) de concessions territoriales, de monopoles commerciaux, de constructions de lignes ferrées, d'installations d'usines ou d'exploitations minières ? L'Allemagne, elle, plus pratique, entre déjà dans cette voie ; et si elle n'emplit pas encore de millions de marks les caisses du chérif et de son maghzen, elle use largement de ce procédé qui n'a rien en soi de répréhensible ni de blâmable et qui, dans tous les cas, lui prépare bien des chemins et lui ouvre bien des portes. Quelle répugnance le gouvernement français peut-il avoir à user du même moyen ?

Certes, il serait inconvenant et même injuste d'affirmer qu'au Maroc tout s'achète, depuis les peaux de chèvres et les grains jusqu'aux signatures et même aux promesses. D'ailleurs l'âme fanatique des Marocains semble, jusqu'à aujourd'hui, repousser de pareils marchandages et de telles ventes et nous sommes certains que même en y mettant le prix, on ne la verrait pas capituler. D'aucuns et mal informés ont essayé d'insinuer aussi qu'il n'est pas de demandes d'audience au

sultan ou à son vizir qu'on ne paie de quelque pourboire, pas de visites qu'on ne les fasse précéder de quelque cadeau, pas de démarches qu'on ne tente, pas de conversation qu'on n'engage, pas de discussion qu'on ne poursuive, pas de sollicitation qu'on n'adresse sans être dans l'obligation de les fortifier ou de les faire aboutir au moyen de quelques générosités sonnantes et trébuchantes. Ce sont des insinuations malveillantes et sans portée. Quant au reste, les signatures innombrables depuis celle du simple scribe jusqu'à celle du sultan en passant par l'armée formidable des intermédiaires, elles ne s'obtiennent, a-t-on affirmé sans preuves, ni par de l'éloquence, ni par des exposés clairs ou la conscience du bon droit, mais s'arrachent et s'extorquent, pour ainsi parler, par ce sésame souverain : le *bachiche*, l'ample *bachiche* des Turcs de Constantinople, le pot de vin mystérieux des pays plus civilisés. Autant d'affirmations autant d'erreurs. C'est, dit-on encore, la commission obligée des pourvoyeurs de concessions ou d'autorisations ; c'est la rançon d'un nom, d'un sceau ou d'un cachet apposés au bas d'un papier administratif ; c'est le pain quotidien de tout bon

Marocain insinué dans les bureaux du maghzen et c'est, enfin, la raison d'être et comme l'*ultima ratio* de tout le gouvernement maghzénien lui-même. Ce sont là des critiques sans fondement. Le Sultan, avance-t-on avec le même souci de malveillance et d'injustice, lui, se contenterait de toucher en gros ce que ses subalternes s'attribuent en détail. Il n'y aurait pas, d'ailleurs, que les étrangers qui seraient soumis à ce régime de l'*impôt avant le revenu*, les indigènes n'y échapperaient pas davantage et c'est ce qui expliquerait nous assurent les chercheurs de tares, que l'administration marocaine, si sommaire dans ses rouages, soit si compliquée dans ses manifestations et si brutale dans ses effets.

Cet usage du pourboire, en admettant qu'il soit courant au Maroc, et élevé dans l'Empire chérifien à la hauteur d'une institution de l'Etat, vaudrait cependant quelques mots d'explication. Les peuples civilisés ont la manie de ne voir les peuples primitifs qu'à travers des verres grossissants, déformants et de ne les juger que d'après les progrès accomplis chez eux, grâce à des siècles de civilisation et de progrès. Ils ont la

tendance fâcheuse de considérer comme bas et vil tout geste qui ne ressemble pas aux leurs et ils oublient en cela leurs défauts originels et leurs tendances premières. Or, dans les pays musulmans et berbères surtout, l'usage (et un usage qui n'est pas considéré comme dégradant) veut que rien ne soit donné pour rien et que les moindres services soient monnayés. Il n'y a là rien que de fort naturel et il ne faudrait pas remonter bien loin dans le passé de certaines nations qui tiennent le premier rang de la civilisation, pour y découvrir des habitudes pareilles et des exigences de cet ordre. Des tares semblables se sont rencontrées à l'origine de tous les peuples et c'est le temps seul ou d'autres habitudes qui les ont fait disparaître.

Or, se conformer à des usages établis quand on ne peut les abolir est, nous paraît-il, un acte de haute sagesse et d'extrême habileté, surtout lorsqu'on a la ferme intention de s'insinuer et de vivre dans le pays où ils sont en pleine vigueur. « A Rome comme à Rome et à Paris comme à Paris », dit l'adage populaire et nous ajouterons : Au Maroc comme au Maroc, sans scrupule ni fausse

honte et surtout sans pharisaïsme méprisant. Donnons donc ou prêtons de l'argent s'il le faut ; payons cet impôt, tous ces impôts, s'il en est, sans être ni jobards, ni dupes, cependant ; faisons ressortir le prix de nos avances et demandons beaucoup en échange ; agrémentons d'aménité et de bonne humeur, s'il est possible, ce geste, pénible parce qu'il peut être souvent répété, qui va de notre porte-monnaie à la main du Marocain ; accompagnons-le, même, d'un sourire pour masquer la grimace qu'il grave aux traits de notre visage et donnons l'impression d'un peuple qui sait s'accommoder des pires exigences pour atteindre plus sûrement le but qu'il poursuit. La France est un pays de ressources et elle a tout à gagner à cette *traite* qu'on nous dit forcée, parce qu'elle lui conciliera des bonnes volontés, lui ménagera des amitiés, des intelligences et qu'elle lui ouvrira des portes, impénétrables par des moyens autres. Car de même que l'argent est le nerf de la guerre, il l'est aussi d'une pénétration commerciale pacifique.

C'est, nous a-t-on assuré, pour n'avoir pas compris la valeur et la portée de cet argument d'ordre

pécuniaire, c'est pour l'avoir dédaigné, même, comme un moyen mesquin, petit, terre à terre et indigne d'eux, que les Français installés au Maroc n'ont pas su gagner les bonnes grâce du gouvernement maghzénien et ne sont pas arrivés, par suite, à activer l'essor de leurs entreprises commerciales. C'est, sans doute, un motif de leurs insuccès mais ce n'en est pas, assurément, la raison dominante.

Cette raison, nous avons cru la découvrir dans l'attitude même de nos nationaux au Maroc tant vis-à-vis de leurs compatriotes que des indigènes, lesquels s'en réjouissaient et la faisaient servir à leurs intérêts immédiats.

Car contrairement à ce que l'on peut croire, le Berbère est extrêmement intelligent et, de plus, il est apte à pénétrer les mobiles des actes humains. Cette pénétration et cette finesse sont les meilleurs auxiliaires de sa politique extérieure, politique qui lui permet de naviguer sans danger entre deux écueils, de suivre une route sûre qu'elle voit clairement, et d'arriver souvent au port sain et sauf. Qui songerait à l'en blâmer quand on réfléchit, que l'équilibre européen ne se main-

tient que grâce à l'habileté des diplomates ou au concours des circonstances ! Il excelle à deviner les rivalités qui divisent les hommes entre eux ; il est prompt à en tirer avantage soit en les excitant secrètement, soit en y opposant une indifférence ou une force d'inertie que d'aucuns prennent pour un manque d'intelligence ou une faiblesse de jugement. Qu'on ne s'y méprenne pas ; le Marocain a l'esprit très ouvert et très compréhensif et il démêle, le mieux du monde, l'écheveau de machinations le plus habilement emmêlé pour tromper son apparente bonhomie. C'est le plus rusé et le plus madré négociateur en affaires et on ne lui en fait pas facilement accroire. A cela se joint une perpétuelle méfiance vis-à-vis de l'étranger, méfiance qui le tient dans une très grande réserve et favorise en lui ses dons naturels d'observation. Aussi, quand un sujet d'Abd el Aziz voit un roumi jouer au matamore et au tranche-montagne, affecter de parler haut, donner impérieusement des ordres, montrer des exigences disproportionnées à sa situation et paraître, dans ses allures et ses moindres gestes, incarner et représenter une nation à lui seul, sourit-il de mépris — ce qui lui est aisé en raison de sa race

— et de pitié dédaigneuse, peut-être. Il prend alors, une attitude méditative, demeure silencieux et songe combien la haine que ses ancêtres ont vouée de tout temps aux infidèles est justifiée, sainte et sacrée. D'autres fois il se révolte et les querelles, les rixes, les agressions, voire même les assassinats n'ont pas, souvent, d'autres explications dans l'histoire des colonies africaines.

En d'autres circonstances, il est arrivé à certains français de montrer, à cet égard, vis-à-vis de l'indigène marocain un véritable esprit d'intolérance et même de morgue. Cela tient, évidemment, à l'habitude regrettable qu'ils ont de considérer, en Tunisie et en Algérie, les Arabes, comme des serviteurs, ou même des frères inférieurs. Notre titre de vainqueurs, toutefois, comme aussi la perfection de notre civilisation, loin de nous enfler d'orgueil ou de nous faire une âme dure, devrait, au contraire, nous inciter à plus de modestie et à plus de bonté. Nous devrions nous rappeler, à propos, que si le succès brutal des armes peut nous ouvrir les portes d'un territoire, il n'est rien de comparable à la condescendance et à

l'indulgence pour gagner le chemin des esprits et des cœurs.

Aussi bien, ce sont les plus belles conquêtes des hommes, celles qui inclinent les volontés par la persuasion aimable et désarment les hostilités tenaces par une obligeance de tous les jours et de tous les instants.

Peut-être, au Maroc, nos compatriotes se souviennent-ils trop de nos faits d'armes en terres tunisienne et algérienne et ont-ils trop, en ce pays de Marocains indépendants, une attitude de vainqueurs plutôt que de pacificateurs et de civilisateurs. Du reste, les Marocains ne sont pas dupes de cette attitude ; mais il n'empêche pas qu'elle a le fâcheux inconvénient d'accroître leur animadversion pour la France et de les éloigner davantage de son influence.

Il serait donc fortement à désirer que nos nationaux en terre berbérique devinssent plus modestes, plus réservés, plus bienveillants et n'aigrissent pas, outre-mesure, ce ferment de haine si prompt à lever dans l'âme soupçonneuse des Marocains. Si nos nationaux représentent, en effet,

la France au Maroc ils sont tenus de la représenter dans ce qu'elle a de meilleur, de plus attrayant et de plus généreux et ils doivent se souvenir que s'ils travaillent, là-bas, en vue de leurs intérêts particuliers, ils travaillent aussi pour leur pays dont l'influence et la prospérité, grâce à eux, ira sans cesse en augmentant. En même temps qu'ils contribuent à enrichir la Mère-Patrie il est de leur devoir aussi de contribuer à la faire aimer davantage. Ce doit être, là, le but inséparable de leurs efforts personnels.

Mais ces efforts ne sont pas destinés à tendre exclusivement à un tel résultat. Il est nécessaire que, dans leur négoce, ils envisagent la possibilité pour eux et, surtout, l'opportunité de se créer des débouchés de plus en plus nombreux dans l'intérieur du Maroc en vendant aux indigènes non pas seulement des produits d'origine française, mais encore des produits appropriés à leurs besoins journaliers.

Les Français ont ce tort, dans les colonies, d'importer, de préférence, des articles de luxe, des objets chers qui peuvent, assurément, donner une idée de ce que leur pays est susceptible de fournir

en fait d'élégance, d'art, de confort, d'ingéniosité et d'originalité, mais qui ne sont pas d'un placement facile et qui ont, en outre, le grave inconvénient de n'être pas adaptés au goût un peu étroit ou au caprice des indigènes à qui ils sont offerts. Il est devenu banal de répéter qu'il faut vendre suivant le désir et la fantaisie de l'acheteur ; mais il n'est pas inutile de redire que, au regard des Marocains comme à celui de toutes les autres peuplades ou tribus restées en arrière de la civilisation européenne, seuls les objets de première nécessité ou d'un usage courant auront des chances d'être agréés en raison des habitudes et des besoins locaux (1). On a fait grief à la France de ne fabriquer que de beaux et solides objets, de n'exporter que des soieries, des produits élégants et riches et de ne pas savoir adapter leur commerce aux nécessités immédiates des pays d'importation (2). Ce reproche est fondé d'une façon générale ; car nos industries nationales ont répugné jusqu'à aujourd'hui à fabriquer spécialement du

(1) Fidel, *Bulletin de l'Afrique française.*
(2) René Leclerc, *Bulletin de l'Afrique française.*

clinquant ou des articles courants tels que cotonnades d'un métrage et d'une couleur déterminés, bimbeloterie de peu d'aspect et de peu de solidité, quincaillerie grossière, ustensiles de ménage, verrerie, brosserie communes, etc., et, en un mot, n'ont pas consenti à offrir aux indigènes ce que l'on appelle à Paris de la *camelote.*

La camelote, quoi qu'on dise, a un écoulement certain au delà des mers et trouve aisément acquéreur. Son utilité incontestable dans les mille et une appropriations qu'on en peut faire et la modicité de son prix attirent immanquablement une clientèle nombreuse et ce serait faire preuve de peu d'esprit pratique que de ne point se plier à des exigences qu'il est si opportun et si rémunérateur de satisfaire. Que notre goût naturel pour les belles choses et que notre sens artistique natif en soient choqués, il est possible, mais il ne faut pas oublier que le commerce aux colonies ne vit pas de ces répugnances fort louables en soi et n'en tire jamais un élément de prospérité.

Fabriquons donc ce que l'on demande à nos industries de fabriquer. Vendons de la camelote, si la camelote plaît et imitons en cela les Allemands,

dont l'esthétique sait se plier à toutes les exigences et satisfaire à tous les caprices. Les Allemands, par l'entremise de commis-voyageurs qu'ils lancent sur toute l'étendue du Maroc, se rendent compte *de visu* des besoins des indigènes, de leurs goûts, de leurs habitudes, de leurs désirs, les notent soigneusement et fabriquent spécialement et à leur intention les articles qui leur ont paru être chez eux d'un usage courant et d'une vente assurée et lucrative. Ils savent s'adapter aux exigences du milieu où ils veulent opérer commercialement et de là vient le succès, auprès des Marocains, de la camelote et de la quincaillerie allemandes. Les Anglais, d'ailleurs, ne procèdent pas d'autre manière au Maroc. Notre amour-propre national n'est pas, ici, en question, mais bien l'essor de notre industrie et de notre commerce sur la terre d'Islam. Il sera toujours temps, plus tard, d'entreprendre l'éducation artistique des Marocains et de leur faire connaître et admirer les trésors de notre génie français. Pour l'instant, nous y insistons, il faut traiter des affaires, des affaires accommodées aux goûts et aux besoins des Marocains ; et nous ajouterons, sans rien appren-

dre à personne, qu'il faut, de plus, leur vendre les produits de notre fabrication moins cher qu'ils ne les achètent chez eux ou que ne les leur vendent nos concurrents (1). C'est, d'ailleurs, le secret de toute prospérité commerciale et industrielle que celui qui consiste à diminuer un prix de revient pour arriver à un abaissement du prix de vente et c'est, en fin de compte, la quantité des articles vendus qui balance et compense la modicité des tarifs.

Toutefois, un commerçant français au Maroc qui ferait converger dans ce sens tous ses efforts et toute son ingéniosité ne serait pas encore à l'abri des surprises de la concurrence s'il ne pouvait ou devait compter que sur lui-même pour assurer sa propre protection dans cette lutte acharnée du négoce où il se débat. Il est donc nécessaire, indispensable même qu'il puisse trouver ailleurs un appui dévoué et sûr. Isolé comme il l'est dans un pays où les lois de justice sont demeurées à l'état de légendes ou de mythes et où les autorités gou-

(1) Alfred Charmetant, *Mission économique au Maroc*, 1906.

vernementales elles-mêmes spéculent sur la loyauté et la bonne foi des étrangers, le négociant français a besoin de se sentir soutenu contre toutes les surprises possibles et dans toutes les circonstances fâcheuses par ceux-là qui sont particulièrement désignés pour cette mission, nous voulons parler des représentants du gouvernement français au Maroc, des consuls ou des chargés d'affaires.

C'est devenu un lieu commun de dire en France que nos compatriotes établis dans les pays indépendants d'outre-mer sont entièrement abandonnés à eux-mêmes, sont obligés, souvent, de faire leur propre police, et, devant la lassitude ou le manque d'énergie de leurs consuls, se trouvent réduits à soutenir personnellement leurs revendications les plus légitimes. La plupart du temps, leurs efforts sont vains et les résultats de leurs démarches négatifs. D'où, pour eux, tant de désillusions, de découragements, de déceptions et aussi, de retours dans la mère-patrie. Les plaintes sont générales à cet égard et les Français installés aux colonies, moins que personne, se font faute d'y joindre leurs propres doléances. Nous nous garderons bien de faire ici le procès de tel ou tel consul

mais il nous suffira, sans entrer dans le détail des cas, d'insister sur un fait avéré et généralement reconnu pour attirer l'attention du gouvernement de la République sur un état de choses pareil et si préjudiciable aux intérêts de nos nationaux et de nos protégés.

Il nous a paru intéressant, à ce sujet, de rechercher les raisons pour lesquelles les consuls français montrent si peu d'empressement et quelquefois d'habileté à régler les différends surgis entre leurs nationaux et les indigènes. Et en y réfléchissant bien, nous avons cru les découvrir dans cette méthode un peu surannée qui consiste à recruter le personnel consulaire dans les cadres de ce qu'on est convenu d'appeler de ce terme pompeux : *la carrière*. Assurément, il serait puéril de nier que ces cadres renferment d'excellentes unités, de fort habiles consuls, mais d'une manière assez générale, et l'expérience est là pour nous le prouver, les hommes de la carrière sont liés entre eux par des conventions et des préjugés de caste ; ils ont leurs traditions, leurs habitudes, leurs usages, et sont quasi coulés dans un moule uniforme. Ils obéissent à des règles fixes, immuables et ils n'ima-

ginent pas que lorsque tout a évolué autour d'eux et s'est transformé, leur manière de comprendre les affaires et leurs méthodes puissent changer, elles aussi. Leur esprit d'initiative s'émousse ou se fige dans le cercle étroit de leur formulaire et il faut à un consul sorti de la carrière une intelligence vraiment ouverte, souple et déliée, pour se dégager de cette routine où des usages traditionnels essaient de le retenir comme dans une prison.

Il semble, d'ailleurs, que l'atmosphère des bureaux d'un ministère ou des salons parisiens convienne mieux au tempérament tout pacifique de ces agents consulaires que le champ de bataille des discussions commerciales et industrielles où il faut déployer des qualités de décision, de hardiesse en même temps que des connaissances très étendues sur les hommes et les choses de notre temps et sur l'évolution sociale des peuples. Pour tout dire, en un mot, peut-être les consuls ne seraient-ils pas suffisamment préparés à remplir leur rôle en matière commerciale. L'habitude et la pratique des affaires paraissent leur faire totalement défaut et s'ils ont retenu de leur droit international ce que retiennent de grec ou de latin les bacheliers éva-

dés du bachot, la plupart ignorent les langues étrangères, allemand, anglais, espagnol, etc., dans ce sens qu'ils ne les parlent pas couramment. On n'imagine pas, en France, le degré d'infériorité où l'ignorance de la langue ou des langues parlées dans un pays peut mettre un consul même animé du zèle le plus louable. Et rien d'étonnant, dès lors, que, desservi par cette double ignorance des affaires et de la langue, un consul, malgré sa bonne volonté, s'irrite, se lasse et ne cherche pas à faire des réclamations utiles en faveur de ceux qu'il a le mandat et le devoir de protéger.

En Allemagne, au contraire, l'*éducation* (pour ainsi parler) des consuls se fait et se poursuit avec une compréhension merveilleuse des besoins modernes et avec une méthode toute empreinte d'esprit pratique. Le sentiment des affaires, tant industrielles que commerciales est inculqué profondément dans l'esprit des aspirants-consuls. Les rouages compliqués de la vie sociale de chaque nation sont mis à nu devant leurs yeux et c'est moins dans des livres que les consuls s'initient aux difficultés de leur profession que dans l'étude quotidienne et pratique des questions les plus

complexes du commerce et de l'industrie. Ils apprennent plusieurs langues, à la fois, les parlent suffisamment et prennent de bonne heure l'habitude, en élucidant des cas difficiles, de ne pas éluder ou fuir les responsabilités.

Ainsi formés patiemment et prêts à exercer leur ministère d'informateurs d'affaires, de juges et de protecteurs des intérêts de l'Allemagne, leur nomination dans tel ou tel poste de tel ou tel pays n'est pas soumise à des questions de convenance ou de considérations personnelles, mais est réglée par la connaissance plus ou moins approfondie qu'ils ont de la langue, des mœurs et de la situation économique du milieu où ils auront à représenter leur pays et à y servir son influence. Actifs, zélés, dévoués à leur gouvernement et à leurs compatriotes aussi bien qu'à leurs protégés, les consuls allemands se font remarquer par une merveilleuse entente des affaires, un sentiment très aiguisé des nécessités contemporaines, et surtout par une fermeté et une ténacité dans leurs réclamations qui servent à merveille leur désir et leur besoin de réussir partout où ils vont. Peut-être exagèrent-ils

parfois et tombent-ils dans une obstination excessive qui leur fait dépasser le but proposé, mais cet excès même, croyons-nous, est préférable au système de la sourde oreille et de l'inertie et, au surplus, il n'est pas pour déplaire à l'empereur Guillaume dont la perspicacité et l'intelligence en matière commerciale s'est révélée si opportunément en dotant son empire d'un corps consulaire, connaissant à fond et pratiquement les questions commerciales et où se recrutent, à coup sûr, les meilleurs et les plus dévoués agents de la politique d'affaires allemande.

Pourquoi la France, s'inspirant de l'exemple de sa voisine, n'adopterait-elle pas une méthode si heureuse et si féconde en résultats ? Il ne faut pour cela qu'un rajeunissement des cadres de la carrière et une orientation nouvelle à donner à nos élèves-consuls. La chose n'est pas impossible et nous n'aurions plus à déplorer, grâce à cette réforme, les négligences et les indifférences de nos agents consulaires aux colonies.

Qu'un de nos compatriotes en effet ait une difficulté à résoudre avec les autorités indigènes de la colonie où il est établi comme commerçant,

qu'il ait même une aide à demander pour un déni de justice et qu'il s'adresse, fort de son bon droit, au représentant de la France, ce dernier, le plus souvent, écoutera ses réclamations avec bienveillance, promettra son intervention avec le désir de la rendre efficace même, mais conseillera, avant toute chose, de régler le litige à l'amiable et surtout de ne pas susciter d'embarras ou d'affaires à son gouvernement. Ce souci de voir le calme, la paix et l'ordre régner autour de lui, cette préoccupation d'éviter toute complication d'ordre diplomatique sont fort louables, assurément, mais un peu plus de persévérance dans les réclamations et un peu moins de pusillanimité peut-être rendraient plus solide ce lien de solidarité et d'aide mutuelle qui est si réconfortant et si encourageant en terre étrangère.

Qu'un Allemand, par contre, s'adresse à son consul pour une contestation même futile, celui-ci prendra immédiatement la cause en main, multipliera les démarches, luttera contre vent et marée et remuera ciel et terre pour que satisfaction soit donnée à son compatriote. Les Allemands ne se

sentent point seuls hors de la métropole et ils savent qu'en toute occasion ils peuvent compter sur l'appui et la protection de leur consul ou de leur chargé d'affaires. Il n'y a rien d'étonnant, par suite, à ce que leur zèle soit plus vif et leur activité plus persévérante. Au demeurant, l'art de la pénétration commerciale dans un pays tel que le Maroc n'est peut-être pas tant dans le plus ou moins d'ingéniosité que déploient les négociants étrangers que dans la protection effective et soutenue qu'ils reçoivent de leur gouvernement ou de ses représentants.

A cette question si délicate mais si intéressante parce qu'elle touche de près aux intérêts particuliers de nos nationaux au Maroc vient s'ajouter celle des transports des marchandises et des moyens de communication entre la France et l'Empire chérifien.

A ce sujet, il importe de noter, tout d'abord, que les tableaux comparatifs de la navigation au Maroc ne sauraient donner des renseignements exacts parce que « quelques pavillons étrangers jouissent au Maroc, au point de vue statistique, d'avantages particuliers qui résultent à la fois de la diversité

d'origine des marchandises qu'ils transportent et des procédés d'investigation rudimentaires actuellement en vigueur dans les douanes marocaines (1). » C'est ainsi que le pavillon anglais bénéficie, au point de vue statistique, des marchandises de toute provenance qui sont introduites au Maroc après avoir transité à Gibraltar et que le pavillon allemand, à son tour, bénéficie dans une très large mesure de l'incertitude où l'on est de déterminer l'origine exacte des produits belges, tels que les sucres, les draps et les fers qui, pour gagner les ports chérifiens, empruntent les lignes de navigation allemande dont les bateaux font escale à Anvers.

Mais ces remarques, bien que nécessaires, ne s'appliquent qu'au côté purement théorique de la question des transports. L'important est de noter que la France est loin de faire pour son expansion maritime commerciale les efforts que tente chaque jour l'Allemagne. Il est, d'ailleurs, de notoriété publique en Europe et ailleurs que Guillaume II a conçu le rêve de doter son Empire d'une flotte de

(1) Rapport de M. de Saint-Ailaire, année 1904.

guerre et de commerce capable de balancer, dans l'avenir, la flotte anglaise elle-même.

Ce rêve, devient, d'année en année, une réalité et, pour les Allemands qui seraient tentés de l'oublier, des discours sont prononcés, de temps à autre, qui leur rappellent le désir impérial. C'est dans un de ces discours que, le 14 novembre 1906, M. de Bullöw, chancelier de l'Empire, laissait tomber de ses lèvres autorisées les paroles suivantes qui, à travers le voile diplomatique, reflètent bien la pensée de Guillaume II : « Nous ne songeons pas, disait-il, à construire une flotte aussi puissante que la flotte anglaise, mais c'est notre droit et notre devoir d'entretenir des forces navales, qui répondent à l'importance de nos intérêts commerciaux, ainsi qu'à la nécessité de défendre les intérêts que nous possédons au delà des océans et de protéger les côtes de notre pays (1). »

Depuis longtemps, déjà, tout a été mis en œuvre en Allemagne pour munir l'Empire d'une marine

(1) Discours de M. Bulow au Reichstag, 14 nov. 1906.

marchande capable de « défendre les intérêts qu'il possède au delà des océans » ; et, comme par enchantement, tous les ans, un effort considérable s'est accusé dans ce but. « En 1906, dit M. Roger Lambelin, les *Messageries maritimes* possèdent 68 vapeurs dont 13 à 2 hélices jaugeant 291.310 tonneaux ; mais la *Nordleuscher Lloyd* a fait des *bonds de géant* et sa flotte comprend 124 vapeurs, dont 46 à double hélice jaugeant 559.600 tonneaux. Et encore, ajoute-t-il, je ne fais pas état des 10 paquebots en construction (93.500 tonneaux), ni des 50 vapeurs fluviaux appartenant à la compagnie (1). »

En ce qui concerne particulièrement le Maroc, qui n'est pas indifférent à l'Allemagne, l'empereur Guillaume II a pris ses précautions et c'est dans la Méditerranée où il n'a aucun intérêt spécial, pas même un dépôt de charbon, qu'il concentre *actuellement* et plus particulièrement tous les efforts des deux grandes compagnies de marine marchande de l'Allemagne : la *Nordleuscher Lloyd* et la *Hamburg-Amerika* dont les bateaux font fréquemment es-

(1) *Le Correspondant* du 25 février 1907.

cale dans les ports de Gibraltar et de Tanger, sans compter les compagnies de moindre importance. Ce n'est, d'ailleurs, pas à la légère que le kaiser allemand en agit ainsi, car il espère bien pouvoir s'appuyer, le cas échéant et pour un but déterminé, sur le bon vouloir et les bons offices du Sultan de Constantinople, du chérif de Fez et de leurs sujets musulmans.

Au surplus, les mouvements de la marine marchande allemande sont incessants dans les ports du monde entier ; ses bateaux vont se multipliant de jour en jour et le moment n'est pas éloigné où cette flotte laissera bien loin derrière elle la marine marchande française. En Allemagne, il n'est pas de sacrifices qu'on ne consente, en haut lieu et dans le peuple, pour augmenter le nombre des unités de la flotte de navigation commerciale. On en a fait, de l'autre côté du Rhin, plus qu'une question d'amour propre national, une question de vie ou de mort pour l'avenir commercial et la prospérité de la nation. Aussi bien les Allemands étouffent et manquent d'espace dans la ceinture de leur pays ; et tandis que leurs nombreux navires servent au transport des marchandises de toute

nature qu'ils répandent à profusion sur les côtes marocaines, ils leur facilitent aussi les conditions et les moyens d'émigration au delà des mers. Dans une étude récente M. Roger Lambelin nous assure que « depuis 25 ans environ 2.500.000 Allemands ont émigré et se sont établis dans les deux Amériques, aux Antilles, sur les *côtes occidentale et orientale de l'Afrique*, en Chine, en Australie, fondant des familles, créant des comptoirs, des établissements agricoles et industriels (1). »

En France, par contre, nos compagnies de navigation sont notoirement insuffisantes malgré les efforts surhumains qu'elles font pour se subvenir à elles-mêmes et malgré aussi les maigres allocations de l'Etat. Notre marine marchande, à peine favorisée et parcimonieusement soutenue par les primes que le gouvernement lui accorde annuellement, piétine, pour ainsi dire, sur place et pour mille raisons dans le détail desquelles il est inutile d'entrer, vit dans un marasme qui n'est pas sans donner de vives inquiétudes à ceux que l'ex-

(1) *Le Correspondant* du 25 février 1907.

pansion commerciale de notre pays ne laisse pas indifférents.

Nous ne disons là rien de bien nouveau, puisque toutes les statistiques et tous les ouvrages spéciaux ont traité la matière dans tous ses détails et qu'ils concluent tous à la déchéance de la marine marchande de France, eu égard aux progrès qu'elle a accomplis dans les pays voisins, même ceux qu'on est convenu d'appeler : nations de second ordre.

Pour ce qui regarde les compagnies de transports maritimes entretenant spécialement des relations avec le Maroc et y convoyant des marchandises, elles sont en si petit nombre, tant dans le bassin méditerranéen qu'atlantique que, malgré l'importance de quelques-unes d'entre elles, leurs navires ne peuvent suffire à assurer un mouvement d'affaires proportionné aux intérêts que la France a à sauvegarder et à se créer dans l'empire chérifien.

Il importe donc et au premier chef, de stimuler par tous les moyens possibles l'activité des compagnies de navigation et d'aider à leur relèvement dans le plus bref délai, sous peine de les voir

tomber d'un degré de plus dans la déchéance.

Nous croyons aussi qu'il serait urgent de provoquer la constitution de compagnies françaises de cabotage international sur les côtes marocaines.

Ce va-et-vient incessant et rapide d'un port à l'autre de bateaux à vapeur ou à voiles établirait vite entre les ports français, espagnols et marocains un lien d'affaires très étroit et il aurait encore ce second avantage de faire communiquer plus facilement notre côte algérienne avec les côtes berbériques pour le convoi des marchandises qui ne trouveraient pas à la frontière terrestre un accès commode dans l'intérieur de l'empire chérifien. En outre, il y aurait là, pour les patrons des bateaux de cabotage et pour les négociants qui recourraient à ce mode de transports, un moyen d'échapper à l'application de certains droits de douane et à l'élévation des tarifs des grandes sociétés de navigation. Mais il serait nécessaire, pour l'extension des échanges maritimes, et comme l'ont demandé, d'ailleurs, à maintes reprises, plusieurs chambres de commerce françaises et nombre d'armateurs, de simplifier ou même de supprimer les formalités surannées des permis, visites, con-

9.

gés, vérifications de passavants ou d'acquits à caution et des certificats de décharge, etc., qui constituent, à l'embarquement ou au débarquement, des entraves incompatibles avec la rapidité et la régularité que doit offrir au commerce moderne toute industrie de transports.

Il va de soi qu'une pareille réforme ne devrait pas aller sans des lois et des règlements sévères pour la répression de la fraude et de la contrebande.

Nous en avons suffisamment écrit pour qu'on puisse se rendre compte de la pénurie de nos moyens d'action dans les ports marocains sur ce qui a trait aux transports maritimes ; et si nous nous sommes tant appesantis sur les progrès réalisés dans cet ordre d'idées et en si peu de temps par l'Allemagne, c'est pour faire mieux apprécier et de plus près quelle concurrence redoutable elle nous oppose et nous opposera davantage encore quand il s'agira de maintenir ou d'étendre plus définitivement notre influence politique et commerciale dans l'empire du Maroc, c'est-à-dire à la cour du sultan Mouley Abd el Aziz.

D'ailleurs, dans une étude aussi restreinte que

la nôtre, tout ne peut être dit de ce que l'on devrait dire sur la pénétration commerciale de la France dans l'empire berbérique. Aussi bien, il faut savoir se borner et laisser à certaines initiatives particulières le soin de déterminer d'autres points de discussion et d'exposer d'autres desiderata.

CHAPITRE VII

Efforts de la France et de l'Allemagne au Maroc, au point de vue commercial. — Opportunité d'une entente entre la France et l'Allemagne, relativement au Maroc. — L'acte d'Algésiras. — Réorganisation de la police. — Banques d'Etat au Maroc. — Conclusions.

Toutefois et avant de conclure, il nous paraît indispensable de grouper, comme en un faisceau, les principaux éléments de l'activité commerciale de la France au Maroc et de les comparer aux efforts incessants de l'Allemagne, afin que de cette comparaison et de cette concurrence éclate, peut-être, la nécessité ou l'opportunité d'un *modus vivendi*, conforme aux intérêts de toutes les nations et, par là même, désirable et acceptable.

Le Maroc, c'est un fait incontestable, est un pays

riche et d'avenir. Négligé jusqu'à ces derniers temps, il est devenu presque tout d'un coup une proie ardemment convoitée par les puissances européennes désireuses d'y porter les bienfaits de leur civilisation, les produits de leur industrie et d'y accroître leurs échanges commerciaux.

Sol fertile surtout dans les plaines, gisements miniers abondants, grains estimés, peaux recherchées pour leur finesse, troupeaux de moutons et de bœufs, vastes emplacements propres à des exploitations agricoles, usines industrielles à construire, chemins et routes à ouvrir, ports à creuser, le Maroc peut offrir tous ces débouchés à l'activité de nos nationaux. Car la France, confinant à la terre berbérique sur une ligne de 1200 kilomètres, a plus que toute autre nation le droit d'y établir d'étroites relations d'affaires.

Déjà, sur sa frontière algérienne, elle entretient un important mouvement commercial marqué par le passage de nombreuses caravanes.

Dans l'intérieur du Maroc son activité n'est pas moins grande, puisque ses agents d'affaires créent des comptoirs dans les villes principales et y en-

tretiennent des rapports constants avec les autorités maghzéniennes.

Dans les ports méditerranéens et atlantiques, elle envoie, autant qu'elle peut le faire dans l'état de sa marine marchande, ses bateaux chargés de marchandises et favorise de tout son pouvoir le zèle commercial de ses nationaux.

Elle exporte et importe et, si elle n'a dans ce double trafic que le deuxième rang, cela tient moins peut-être à la pénurie de ses moyens d'action qu'à des circonstances souvent indépendantes de sa volonté.

Evidemment, elle a des réformes à accomplir et des organisations à créer et nous les avons suffisamment énumérées pour que nous n'y insistions pas à nouveau. Elle a d'ailleurs sous les yeux, au Maroc, des exemples qu'il faut méditer et qu'il serait prudent d'imiter.

L'Allemagne est un de ces exemples.

L'Allemagne qui n'a d'autres intérêts au Maroc que ceux d'y déverser le trop plein de sa population et d'y étendre les efforts de son commerce et

de son industrie, l'Allemagne ne néglige rien pour arriver à ce double résultat.

Elle favorise de tout son pouvoir et stimule, à l'occasion, le zèle de ses agents d'affaires. Elle entretient soigneusement d'amicales relations avec le Sultan et son maghzen, se fait souple et insinuante. Elle se plie aux exigences du goût des Marocains, fabrique spécialement pour l'usage des indigènes et vend à vil prix des objets de première nécessité.

L'Allemagne multiplie sa navigation le long des côtes marocaines, note avec soin les besoins économiques des Berbères et s'implante avec ténacité là ou d'autres répugnent à aller vivre et commercer.

L'Allemagne, sachant ce qu'elle veut et le but qu'elle poursuit, n'envoie dans ses colonies et au Maroc, comme ailleurs, que des consuls rompus aux affaires commerciales, profondément pénétrés de l'esprit allemand, et aptes à user, quand il est nécessaire, de leur initiative propre.

L'Allemagne déploie au Maroc toutes les ressources de son ingéniosité, ne se laisse rebuter par aucune difficulté et apporte, dans les discussions économiques, une habileté et quelquefois aussi des arguments d'autorité qui servent au mieux ses intérêts, sa politique et la pénétration de son influence.

Il semble, au premier abord et à juger superficiellement les choses marocaines, qu'une telle diversité d'appétits, et qu'une telle concurrence dans les compétitions d'affaires, doivent fatalement amener un conflit entre la France et l'Allemagne.

C'est, nous le savons, l'opinion et la crainte exprimées par des diplomates en *chambre* et qui ne rêvent que plaies et bosses dans le demi-sommeil où ils sont plongés. Mais la question s'éclaire d'autre manière pour nous qui avons la conscience que le Maroc est assez grand, assez indépendant et assez libre encore pour ne pas devenir une terre ensanglantée par la lutte des intérêts commerciaux et industriels.

Il y a place pour tout le monde au soleil, dit-on, et nous sommes persuadés qu'en terre berbérique

le croissant de l'Islam doit luire pour toutes les nations sinon à titre égal et au même degré, du moins conformément à une entente et à des conditions préalablement établies. Le mot de Diogène : « Ote-toi de mon soleil » peut devenir, dans la bouche des souverains d'Etat, une formule moins brutale et susceptible d'arrangements amiables. Il est loi sible à ceux qui président aux destinées d'une nation et tiennent entre leurs mains la paix ou la guerre de juger s'il n'est pas possible qu'il y ait des accommodements raisonnables avec les peuples alors qu'il en existe avec le ciel. Dans tous les cas, il est des problèmes de la politique étrangère qu'il est préférable de ne pas trancher comme Alexandre trancha le nœud gordien, avec son épée, quand il est si facile de les régler sous la forme de pourparlers diplomatiques, sans animosité, ni aigreur, avec un vif désir de conciliation, et la plus entière oyauté comme en usent les individus dans leurs contestations. Au besoin, on recourt aux bons offices d'amis communs, désintéressés ou presque dans le litige et c'est ainsi qu'à la grande satisfaction de tous et pour le plus grand profit de chacun se résolvent les questions les plus délicates et s'a-

planissent les difficultés les plus dangereuses.

Le gouvernement de la République est trop pénétré de l'importance de la paix dans le monde et il a trop le souci du bien être et de la prospérité de la France pour répugner de parti pris à une pareille entente. De son côté l'Empereur Guillaume II a l'intelligence trop fine, l'esprit trop avisé et le sentiment de l'équité trop aigu, pour que, connaissant comme il la connaît la politique extérieure de l'Europe, il ne désire pas poursuivre son rêve d'une plus grande Allemagne, au Maroc comme ailleurs, sans voir s'élever derrière chacun de ses actes ou chacune de ses paroles, des questions irritantes, des accusations et des calomnies ainsi que la perpétuelle menace d'un cataclysme mondial.

C'est dans de pareilles conditions et avec ce caractère de conciliation et d'apaisement que l'entente entre la France et l'Allemagne relativement au Maroc, peut être envisagée. On en parle beaucoup à l'heure présente et, peut-être n'est-on pas éloigné de la vérité, en souhaitant que le négociateur prudent, habile de cette entente puisse être Sa Majesté britannique Edouard VII qui

compte tant de solides amitiés en Europe et qui s'est acquis, dans tant d'entremises de cette nature, une réputation si méritée d'arbitre équitable et de conciliateur généreux.

Loin d'être un obstacle à cette conciliation, comme on le croit communément, les actes de la conférence d'Algésiras peuvent constituer au contraire, comme une sorte de terrain favorable pour sa conclusion ; car, tout en délimitant les droits particuliers de chaque nation européenne, ils ont laissé à chacune d'elles une liberté d'action suffisante, pour que toutes les bonnes volontés et toutes les sympathies, puissent s'y rencontrer.

Il serait trop long de relater, ici, en détail, les clauses de l'instrument diplomatique qui s'est signé dans la ville espagnole ; mais il en est deux, cependant, auxquelles nous nous arrêterons volontiers parce qu'elles sont le pivot de toute la politique européenne au Maroc et, pour ainsi dire, son fondement solide.

L'une de ces clauses et non la moins importante, dans l'état de désarroi actuel où se trouvent les tribus marocaines et en raison des faits regret-

tables qui s'y reproduisent quotidiennement, c'est la réorganisation de la police.

On peut affirmer que c'est là la première des réformes à accomplir dans l'empire du sultan Mouley Abd el Aziz et de laquelle dépendent toutes les autres. Et M. Muller, l'inspecteur désigné de la police au Maroc, le comprend si bien qu'il compte, avant son entrée en fonctions, mettre sur pied un règlement qui ne présente pas de lacunes et prévoie toutes les éventualités, tous les mouvements, toutes les étapes et toutes les compétences spéciales aux divers cas. Il lui sera nécessaire en outre d'étudier, au préalable, et avec soin, les coutumes et usages des ports et des douanes marocains, ainsi que la répartition des officiers lesquels, à leur tour, auront à s'instruire de ces diverses questions. Mais, l'inconvénient de toutes ces études est de demander beaucoup de temps et de reculer l'application de l'exercice de la police jusqu'à une époque assez lointaine alors qu'il faudrait l'activer et la mettre à même de fonctionner dans le plus bref délai possible. Nous le répétons, tout marchera d'un pied boiteux au Maroc, tant que l'organisation de la police n'y sera pas

un fait accompli et avec lequel il faut compter.

Une autre clause de la conférence d'Algésiras au moins aussi importante que la précédente, c'est celle qui vise l'institution au Maroc d'une banque d'Etat.

En raison de la puissance dont elle sera investie, de l'importance de son encaisse, de ses privilèges et de son action sur le marché financier, cette banque est appelée à occuper au Maroc une situation exceptionnelle. Si elle ne peut pas créer le marché elle doit l'orienter, cependant ; et l'on est en droit d'exiger d'elle qu'elle procure les plus grandes facilités possibles au crédit, en même temps qu'elle sauvegardera les grands et nombreux intérêts qui seront de son ressort.

Le bruit a couru, au sujet de cette banque d'Etat, qu'elle aurait l'intention, avérée ou non, d'être envahissante, d'outrepasser son mandat et sa fonction, d'accaparer les monopoles, de se réserver les concessions les plus importantes et de devenir quelque chose comme un gros propriétaire foncier ou un puissant industriel. Que ce bruit soit fondé ou mis en circulation pour sonder

les intentions de la banque d'Etat, nous ne saurions trop nous élever contre de pareilles prétentions qui, si elles se réalisaient, feraient sortir la banque d'Etat de son rôle, lequel consiste à n'être qu'un instrument d'échange et doit se borner à faciliter la circulation des capitaux. De plus l'accaparement auquel elle se livrerait au mépris des intérêts du commerce et de l'industrie, aurait pour effet immédiat d'annuler les initiatives privées, de décourager les efforts et, par dessus tout d'éloigner les capitauxsans lesquels il n'est pas pour elle d'opération et de vie possible. La banque d'Etat au Maroc, et nous appuyons sur les mots, doit être un *régulateur de la monnaie* et un *administrateur prudent et habile* qui peut, en certains cas, atténuer les effets d'une crise et modifier, en quelque manière, les conséquences d'une loi économique. Elle doit être, en fin de compte et pour tout dire, une véritable *Banque de France.*

Voilà, brièvement indiquées, les deux principales réformes stipulées dans l'acte de la Conférence d'Algésiras et réclamées par tous les esprits soucieux de la sécurité des Européens au Maroc et de la prospérité de leurs affaires. Il ne nous appar-

tient pas de dicter leur ligne de conduite aux puissances chargées de réaliser ce programme si délicat; mais il nous est permis d'espérer que l'habileté et la souplesse de nos diplomates se tireront à leur honneur des difficultés de cette tâche. Au surplus, nous nous reposons entièrement, en ce qui concerne la pénétration de l'influence de la France engagée dans ces réformes, sur notre ministre plénipotentiaire à Tanger qui, lui, au contraire de son prédécesseur, connaît à merveille la race Berbère, a fréquenté longuement et fructueusement l'Arabe, nous a donné des gages en Tunisie et partout où il est passé, de sa clairvoyance, de sa prudence et de son zèle et saura défendre avec une intelligence large et vraiment française les intérêts politiques et commerciaux de son pays.

D'ailleurs, le Gouvernement de la République, préoccupé des conditions de plus en plus difficiles dans lesquelles les commerçants français exercent leur négoce au Maroc, est décidé, nous le savons, à ne rien négliger, là-bas, de tout ce qui serait de nature à les améliorer. Et s'il envisage notre pénétration commerciale en pays berbère comme devant être toute pacifique, à longue

échéance et obtenue par la seule activité et la seule intelligence déployées, là-bas, par nos compatriotes il n'en poursuivra pas moins la réalisation sans se laisser arrêter ni déconcerter par les accusations perfides ou les insinuations mensongères des adversaires de son influence. Le temps, en outre, sera son meilleur auxiliaire dans la tâche qu'il s'est imposée.

Et nous pouvons ajouter, sans crainte d'être taxés d'adulation ou même de complaisance, que, par son habileté à surmonter des difficultés graves ou à éviter des écueils dangereux, par sa prudence également éloignée de tout sentiment de faiblesse ou de toute pensée d'agression et par sa souplesse exempte d'hypocrisie autant que de déloyauté, le gouvernement français saura, dans l'accomplissement de son œuvre, résoudre à son honneur et à son avantage un des problèmes les plus ardus de la politique européenne contemporaine, assurer au Maroc une pénétration commerciale pacifique de tous points conforme aux intérêts économiques de la France et, enfin, y asseoir solidement son influence pour la sauvegarde de ses droits les plus légitimes et les plus incontestés.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

DIJON, IMPRIMERIE DARANTIERE.


SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDINAE IN NOV ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS

